|  |
| --- |
| **Programme pour le cycle 2** |

**Les textes qui suivent appliquent les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l’Académie française et publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.**

Volet 3 : les enseignements

**Français**

À l’école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l’usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l’écrit et commencé à en produire. L’acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l’attention aux régularités de la langue et un premier entrainement aux gestes essentiels de l’écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L’enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l’entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

L’intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d’assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l’oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l’objet de séances d’enseignement spécifiques. Les activités de lecture et d’écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sure et rapide, des activités systématiques permettent d’installer et de perfectionner la maitrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement. Deux éléments sont particulièrement importants pour permettre aux élèves de progresser : la répétition, la régularité, voire la ritualisation d’activités langagières d’une part, la clarification des objets d’apprentissage et des enjeux cognitifs des tâches afin qu’ils se représentent ce qui est attendu d’eux d’autre part.

Pour l’étude de la langue, une approche progressive fondée sur l’observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des exercices nombreux, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées et consolidées - en situation d’expression orale ou écrite et de lecture.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Comprendre et s’exprimer à l’oral**   * Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. * Dire pour être entendu et compris. * Participer à des échanges dans des situations diversifiées. * Adopter une distance critique par rapport au langage produit. | 1, 2, 3 |
| **Lire**   * Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. * Comprendre un texte. * Pratiquer différentes formes de lecture. * Lire à voix haute. * Contrôler sa compréhension. | 1, 5 |
| **Écrire**   * Copier de manière experte. * Produire des écrits. * Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit. | 1 |
| **Comprendre le fonctionnement de la langue**   * Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit. * Mémoriser et se remémorer l’orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu. * Identifier les principaux constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique. * Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques. * Orthographier les formes verbales les plus fréquentes. * Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d’utilisation ; s’en servir pour mieux comprendre. * Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris. | 1, 2 |

Langage oral

Une première maitrise du langage oral permet aux élèves d’être actifs dans les échanges verbaux, de s’exprimer, d’écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L’attention du professeur portée à la qualité et à l’efficacité du langage oral des élèves et aux interactions verbales reste soutenue en toute occasion durant le cycle. Son rôle comme garant de l’efficacité des échanges en les régulant reste important tout au long du cycle, les élèves ayant besoin d’un guidage pour apprendre à débattre.

Développer la maitrise de l’oral suppose d’accepter essais et erreurs dans le cadre d’une approche organisée qui permette d’apprendre à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles permettant ainsi à chacun de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées à un entrainement explicite de pratiques langagières spécifiques (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des interactions) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l’explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maitriser l’écrit ; de même, la maitrise progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu’ils pourront réutiliser.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Conserver une attention soutenue lors de situations d’écoute ou d’interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension. * Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l’objet du propos et des interlocuteurs. * Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe. * Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément…). | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Écouter pour comprendre des messages oraux** (adressés par un adulte ou par des pairs) **ou des textes lus par un adulte** *(lien avec la lecture)*.   * Maintien d’une attention orientée en fonction du but. * Repérage et mémorisation des informations importantes ; enchainement mental de ces informations. * Mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte. * Attention portée au vocabulaire et mémorisation. * Repérage d’éventuelles difficultés de compréhension. | Activités requérant l’écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair.  Audition de textes lus, d’explications ou d’informations données par un adulte.  Répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d’informations, de conclusions.  Récapitulation des mots découverts lors de l’audition de textes ou de messages.  Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc.) ; une relation peut être faite avec les situations d’écoute en langue vivante étrangère ou régionale. |
| **Dire pour être entendu et compris**, en situation d’adresse à un auditoire ou de présentation de textes *(lien avec la lecture)*.   * Prise en compte des récepteurs ou interlocuteurs. * Mobilisation de techniques qui font qu’on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité…). * Organisation du discours. * Mémorisation des textes (en situation de récitation, d’interprétation). * Lecture (en situation de mise en voix de textes). | Jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, notamment pour préparer la mise en voix de textes (expression des émotions en particulier).  Rappel de récits entendus ou lus.  Présentation des conclusions tirées d’une séance d’apprentissage, d’une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte  Présentation de travaux à ses pairs.  Présentation d’un ouvrage, d’une œuvre.  Justification d’un choix, d’un point de vue.  Préparation d’une lecture à voix haute.  Lecture après préparation d’un texte dont les pairs ne disposent pas.  Enregistrement et écoute ou visionnement de sa propre prestation ou d’autres prestations. |
| **Participer à des échanges dans des situations diversifiées** (séances d’apprentissage, régulation de la vie de la classe).   * Respect des règles régulant les échanges. * Conscience et prise en compte des enjeux. * Organisation du propos. * Moyens de l’expression (vocabulaire, organisation syntaxique, enchainements…). | Prise en charge de rôles bien identifiés dans les interactions, notamment les débats.  Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (ce que l’on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments…). |
| **Adopter une distance critique par rapport au langage produit**   * Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation. * Prise en compte de règles explicites établies collectivement. * Autocorrection après écoute (reformulations). | Participation à l’élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.  Mises en situation d’observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d’exposés, de débats, d’échanges.  Élaboration d’un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique). |
| **Repères de progressivité**  A l’issue de la scolarité à l’école maternelle, la diversité des compétences langagières à l’oral reste forte. Certains élèves ont encore besoin d’entrainements alors que d’autres sont à l’aise dans la plupart des situations ; la différenciation est indispensable, les interactions entre pairs plus ou moins habiles étant favorables aux progrès des uns et des autres.  Il est difficile de déterminer des étapes distinctes durant le cycle 2 ; la progressivité doit être recherchée dans une évolution des variables de mise en situation :   * la régulation, voire le guidage de l’adulte peuvent être forts au CP et devront décroitre sans jamais faire défaut à ceux qui en ont besoin ; * dans les interactions, la taille du groupe d’élèves impliqués directement, réduite au **CP,** s’élargira ; au **CE2**, des interactions performantes doivent pouvoir s’installer avec la classe entière ; * les sujets autour desquels l’écoute ou les échanges sont organisés sont proches des expériences des élèves au **CP** et s’en éloignent progressivement tout en restant dans le registre de la culture partagée ou à partager par la classe ; * la préparation des prises de parole devient progressivement plus exigeante (précision du lexique, structuration du propos) et peut s’appuyer sur l’écrit à partir du moment où les élèves ont acquis une certaine aisance avec la lecture et la production d’écrits. | |

Lecture et compréhension de l’écrit

Lecture et écriture sont deux activités intimement liées dont une pratique bien articulée consolide l’efficacité. Leur acquisition s’effectue tout au long de la scolarité, en interaction avec les autres apprentissages ; néanmoins, le cycle 2 constitue une période déterminante.

Au terme des trois années qui constituent désormais ce cycle, les élèves doivent avoir acquis une première autonomie dans la lecture de textes variés, adaptés à leur âge. La pratique de ces textes les conduit à élargir le champ de leurs connaissances, à accroitre les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d’intérêt, à affiner leur pensée.

Au cours du cycle 2, les élèves continuent à pratiquer des activités sur le code dont ils ont eu une première expérience en GS. Ces activités doivent être nombreuses et fréquentes. Ce sont des « gammes » indispensables pour parvenir à l’automatisation de l’identification des mots. L’identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, encodage ; écrire est l’un des moyens d’apprendre à lire. L’augmentation de la quantité de lecture, les lectures réitérées ou la lecture de textes apparentés conduisent à une automatisation progressive. L’aisance dans l’identification des mots rend plus disponible pour accéder à la compréhension.

La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu’ils poursuivent et les processus à mettre en œuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l’accompagnement du professeur, à partir de l’écoute de textes lus par celui-ci, en situation de découverte guidée, puis autonome, de textes plus simples ou à travers des exercices réalisés sur des extraits courts.

La lecture collective d’un texte permet l’articulation entre les processus d’identification des mots et l’accès au sens des phrases. Elle s’accompagne d’activités de reformulation et de paraphrase qui favorisent l’accès à l’implicite et sont l’occasion d’apports de connaissances lexicales et encyclopédiques.

La lecture à voix haute est un exercice complexe qui sollicite des habiletés multiples. Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l’articulation entre code et sens et permet aux élèves de se familiariser avec la syntaxe de l’écrit. L’entrainement à la lecture fluide contribue aussi à l’automatisation des processus d’identification des mots.

La fréquentation d’œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d’auteurs… De cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre). Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

Les lectures autonomes sont encouragées : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs propres projets de lecteurs ; un dispositif est prévu pour parler en classe de ces lectures personnelles.

La lecture met à l’épreuve les premières connaissances acquises sur la langue, contribue à l’acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu’ils font rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s’interroger sur des mots inconnus, sur l’orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaitre des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés. * Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves. * Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d’une demi-page ; participer à une lecture dialoguée après préparation. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Identifier des mots de manière de plus en plus aisée (***lien avec l’écriture : décodage associé à l’encodage)*.   * Discrimination auditive fine et analyse des constituants des mots (conscience phonologique). * Discrimination visuelle et connaissance des lettres. * Correspondances graphophonologiques ; combinatoire (construction des syllabes simples et complexes). * Mémorisation des composantes du code. * Mémorisation de mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers. | Manipulations et jeux permettant de travailler sur l’identification et la discrimination des phonèmes.  Copie de mots et, surtout, encodage de mots construits avec les éléments du code appris.  Activités nombreuses et fréquentes sur le code : exercices, « jeux », notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d’accélérer les processus d’association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recomposition de mots.  Utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire. |
| **Comprendre un texte****(***lien avec l’écriture)*   * Mobilisation de la compétence de décodage. * Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche pour découvrir et comprendre un texte (parcourir le texte de manière rigoureuse et ordonnée ; identifier les informations clés et relier ces informations ; identifier les liens logiques et chronologiques ; mettre en relation avec ses propres connaissances ; affronter des mots inconnus ; formuler des hypothèses…). * Mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types, des scripts…). * Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l’univers évoqué par les textes. | Deux types de situation pour travailler la compréhension :  - textes lus par le professeur ou un autre adulte expert (enregistrement), comme en maternelle mais sur des textes un peu plus complexes ;  - découverte de textes plus accessibles que les précédents (plus courts, plus aisés à décoder surtout en début de cycle, plus simples du point de vue de la langue et des référents culturels).  Variété des textes travaillés et de leur présentation (texte complet ; textes à trous ; texte-puzzle…).  Pratique régulière d’activités permettant la compréhension d’un texte :  - activités individuelles : recherche et surlignage d’informations ; écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ; repérage de mots de liaison...  - activités en collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible alors).  Activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes : réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, rappel du récit (« racontage »), représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral…). |
| **Pratiquer différentes formes de lecture**   * Mobilisation de la démarche permettant de comprendre. * Prise en compte des enjeux de la lecture notamment : lire pour réaliser quelque chose ; lire pour découvrir ou valider des informations sur… ; lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour… * Mobilisation des connaissances lexicales en lien avec le texte lu. * Repérage dans des lieux de lecture (bibliothèque de l’école ou du quartier notamment). * Prise de repères dans les manuels, dans des ouvrages documentaires. | Diversité des situations de lecture :  - lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie… ;  - lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à leur âge… ; texte éventuellement accompagné d’autres formes de représentation ; supports numériques possibles ;  - lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales.  Fréquentation de bibliothèques.  Lecture « libre » favorisée et valorisée ; échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d’un cahier personnel. |
| **Lire à voix haute** *(lien avec le langage oral)*.   * Mobilisation de la compétence de décodage et de la compréhension du texte. * Identification et prise en compte des marques de ponctuation. * Recherche d’effets à produire sur l’auditoire en lien avec la compréhension (expressivité). | Séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l’expressivité de la lecture.  Situations de lecture à voix haute n’intervenant qu’après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte).  Pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs).  Travail d’entrainement à deux ou en petit groupe hétérogène (lire, écouter, aider à améliorer…).  Enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture). |
| **Contrôler sa compréhension**   * Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. * Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer. * Maintien d’une attitude active et réflexive : vigilance relative à l’objectif (compréhension, buts de la lecture) ; demande d’aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés… | Échanges constitutifs des entrainements à la compréhension et de l’enseignement explicite des stratégies.  Justification des réponses (interprétation, informations trouvées…), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses. |
| **Repères de progressivité**  Les bilans de fin de GS sont à prendre en compte pour organiser une entrée dans le cycle qui valorise les acquis et prenne en compte les besoins ; la diversité des situations ne traduit que rarement de réelles difficultés, elle révèle plutôt des écarts de maturité ou de rythme d’apprentissage qui peuvent évoluer vite.  Au **CP,** est dispensé un enseignement systématique et structuré du code graphophonologique et de la combinatoire en ménageant tout le temps nécessaire aux entrainements pour tous les élèves. Ce travail est associé à des activités d’écriture : encodage pour utiliser les acquis et copie travaillée pour favoriser la mémorisation orthographique. La compréhension des textes est exercée comme en GS sur des textes lus par l’adulte qui sont différents des textes que les élèves apprennent par ailleurs à découvrir en autonomie et à comprendre. Elle est aussi exercée à l’occasion de la découverte guidée, puis autonome, de textes dont le contenu est plus simple. La lecture à voix haute ne concerne à ce niveau que de très courts textes.  Au **CE1** et au **CE2,** les révisions nécessaires à la maitrise du code et les entrainements pour parvenir à une réelle automatisation de l’identification des mots sont mises en place autant que de besoin, toujours en relation avec l’écriture de mots. Progressivement, l’essentiel du temps est accordé à l’apprentissage de la compréhension (travail guidé d’abord, puis guidé ou autonome selon les habiletés des élèves) dans des lectures à visée différente et sur des textes de genres variés. L’entrainement en lecture à voix haute est régulier. Ces activités sont pratiquées en classe où des ateliers peuvent aisément permettre la différenciation, et non pas reportées durant le travail personnel hors de la classe. Elles gagnent à être finalisées par des projets qui permettent aux élèves de valoriser les compétences qu’ils ont acquises (expositions à propos des ouvrages lus ; présentation ou mise en voix de textes sous différentes formes ; rencontres avec d’autres classes autour d’ouvrages lus ; etc.). | | |

Écriture

En relation avec toutes les autres composantes de l’enseignement de français et en particulier avec la lecture, les élèves acquièrent peu à peu les moyens d’une écriture relativement aisée.

Ayant commencé d’apprendre à écrire (en cursive, au clavier) en GS, ils complètent l’apprentissage du geste graphomoteur non achevé et perfectionnent leurs acquis (sureté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres. Ils apprennent à utiliser les fonctions simples d’un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche…) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s’appliquent à la copie sont justifiées par l’usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés.

Les élèves sont par ailleurs confrontés à des tâches de production d’écrits : production d’une phrase en réponse à une question, production d’une question, élaboration d’une portion de texte ou d’un texte entier. Ils commencent à identifier les particularités de différents genres de textes à partir de plusieurs textes appartenant à un même genre. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers. Avec l’aide du professeur, ils établissent les caractéristiques du texte à produire et ses enjeux. Pour passer à l’écriture, ils s’appuient sur des textes qu’ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur production : vocabulaire, thèmes, modes d’organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s’approprient des stéréotypes à respecter ou à détourner. Avec l’aide du professeur, ils prennent en compte leur lecteur.

Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l’expérience préalable de la lecture et de l’amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe sous la conduite du professeur. L’appui sur des remarques toujours bienveillantes relatives au texte initialement produit, sur des échanges avec un pair à propos de ce texte est une étape indispensable avant une activité autonome.

Les élèves développent une attitude de vigilance orthographique, soutenus par le professeur qui répond à leurs demandes d’aide. Le recours aux outils numériques (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative…) peut permettre d'alléger la tâche de rédaction et de relecture.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d’une dizaine de lignes en respectant la ponctuation, l’orthographe et en soignant la présentation. * Rédiger un texte d’environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire. * Améliorer une production, notamment l’orthographe, en tenant compte d’indications. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Copier de manière experte** *(lien avec la lecture)*.   * Maitrise des gestes de l’écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sureté croissantes. * Correspondances entre diverses écritures des lettres pour transcrire un texte (donné en script et copié en cursive, ou l’inverse pour une copie au clavier). * Stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d’indices, mémorisation de mots ou groupes de mots. * Lecture (relire pour vérifier la conformité). * Maniement du traitement de texte pour la mise en page de courts textes. | Activités permettant le perfectionnement des acquis (sureté et vitesse) et complétant l’apprentissage non achevé à l’issue de la maternelle, après explicitations et démonstrations du professeur, avec son guidage aussi longtemps que nécessaire.  Tâches de copie et de mise en page des textes  dans des situations variées et avec des objectifs clairs qui justifient les exigences (pouvoir se relire, être lu) : demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d’activités ; outils de référence ; résumés de leçons ; poèmes et chansons à mémoriser ; anthologie personnelle de textes… |
| **Produire des écrits en commençant à s’approprier une démarche** *(lien avec la lecture, le langage oral et l’étude de la langue)*   * Identification de caractéristiques propres à différents genres de textes. * Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s’enchainent avec cohérence, écrire ces phrases. * Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d’accord, ponctuation, organisateurs du discours…). * Mobilisation des outils à disposition dans la classe liés à l’étude de la langue. | Dans la continuité de ce qui a été pratiqué à l’école maternelle, dictée à l’adulte aussi longtemps que nécessaire pour les élèves peu autonomes pour écrire.  Situations quotidiennes pour des écrits courts intégrées aux séances d’apprentissage ; écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. La variation sur la longueur peut être une variable différenciant les attentes selon l’aisance des élèves dans une même situation.  Variété de formes textuelles : récits, devinettes, poèmes et jeux poétiques, protocoles et comptes rendus d’expériences, règles de jeu, lettres, synthèses de leçons, questionnaires, réponses à des questions, courriels, contributions à des blogs, etc.  Situations d’écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender…).  Recherche collective des caractéristiques attendues du texte à produire.  Pratique du « brouillon » ou d’écrits intermédiaires.  Modalités de travail à deux (motivation mutuelle, aides). |
| **Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit** *(lien avec l’étude de la langue)*.   * Repérage de dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites…). * Mobilisation des connaissances portant sur le genre d’écrit à produire et sur la langue. * Vigilance orthographique, exercée d’abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue. * Utilisation d’outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, correcteur orthographique, guide de relecture. | Activités permettant de s’habituer à intervenir sur des textes, notamment modifications de textes (enrichissement de phrases, recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d’éléments…) d’abord effectuées de façon collective, notamment au moyen du TBI, puis individuelle ; modifications d’écrits réalisés sur traitement de texte.  Relecture à voix haute d’un texte par l’élève qui en est l’auteur ou par un pair.  Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne.  Relectures ciblées (vérification d’un point précis d’orthographe ou de syntaxe travaillé en classe, du respect d’éléments de la consigne…).  Repérage des erreurs à l’aide du correcteur orthographique, une fois le texte rédigé.  Élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire.  Relecture de son texte après un délai permettant de prendre de la distance. |
| **Repères de progressivité :**  Quel que soit le niveau, la fréquence des situations d’écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Au début du cycle, le temps que demande toute activité d’écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place tous les jours.  Au **CP**, la pratique guidée et contrôlée par le professeur doit permettre d’assurer une première maitrise des gestes d’écriture et des modalités efficaces de copie. La production de textes courts est alors articulée avec l’apprentissage de la lecture ; des textes d’appui, juste transformés sur quelques points, peuvent constituer de premières matrices pour une activité qui articule copie et production d’un texte neuf et cohérent. Le guidage du professeur est nécessaire pour l’élaboration de textes ; les échanges préparatoires sont constitutifs du travail du langage oral. L’aide apportée par la dictée à l’adulte reste indispensable pour nombre d’élèves.  Au **CE1** et au **CE2**, la vigilance quant à l’activité graphique doit demeurer forte ; l’apprentissage de stratégies de copie performantes continue, en relation avec le travail de perfectionnement sur le code conduit en lecture et avec la mémorisation orthographique. La diversification des textes produits est liée à la diversité des situations offertes par l’ensemble des activités de la classe. C’est le travail « méthodologique » en continu sur le cycle, en interaction avec la lecture et l’étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s’insère apporteront la matière aux productions. Les occasions d’écrire très nombreuses devraient faire de cette pratique l’ordinaire de l’écolier. Celui-ci gagne à se représenter l’enjeu du texte, l’intérêt de son ou ses lecteur(s) pour s’engager dans la tâche (élaboration d’écrits en interaction avec la lecture pour donner envie de lire un livre, rédaction de synthèses partielles puis finale dans une séquence d’apprentissage pour se remémorer l’essentiel de ce qui est à savoir, pastiches pour amuser, exposé de « faits divers » arrivés dans l’école pour informer via le journal ou le blog de l’école, etc.). | | |

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Les élèves apprennent progressivement à pratiquer des observations, à entrer dans des réflexions organisées sur le fonctionnement de la langue pour commencer à acquérir les notions fondamentales d’un enseignement qui se poursuit jusqu’à la fin du collège.

Les objectifs essentiels de l’étude de la langue durant le cycle 2 sont liés à la lecture et à l’écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. Les textes à lire et les projets d’écriture peuvent servir de supports à des rappels d’acquis ou à l’observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, les professeurs accueillent avec intérêt les remarques révélant une vigilance relative aux mots ou à d’autres formes linguistiques.

Les élèves sont conduits à centrer leur attention sur la forme de l’énoncé lui-même, à relativiser certains aspects sémantiques pour privilégier un regard sur la formation des mots (la morphologie) et sur les relations entre les mots (la syntaxe). L’enseignement de l’orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

L’étude de la langue s’appuie essentiellement sur des tâches de tri et de classement, donc de comparaison, des activités de manipulation d’énoncés (substitution, déplacement, ajout, suppression) à partir de corpus soigneusement constitués, afin d’établir des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels relèvent, s’ils sont fréquents dans l’usage, d’un effort de mémorisation.

Les connaissances se consolident dans des exercices et des situations de lecture et de production d’écrits. La mémoire a besoin d’être entretenue pour que les acquis constatés étape par étape se stabilisent dans le temps. Des activités ritualisées fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés et l’application de procédures qui s’automatisent progressivement. Des séances courtes et fréquentes sont donc le plus souvent préférables à une séance longue hebdomadaire.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés. * Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d’une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d’autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d’un groupe nominal comportant au plus un adjectif). * Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s’exprimer à l’oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit** *(lien avec la lecture)*.   * Correspondances graphophonologiques. * Valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte. * Composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im). | Activités liées à l’apprentissage de la lecture et de l’écriture au CP, régulières, voire rituelles tout au long du cycle, au moins pour les élèves les plus fragiles au CE2.  Nombreux retours sur les « leçons » antérieures, rebrassage des acquis.  Élaboration de listes qui rapprochent des mots, de tableaux qui classent en fonction des relations graphèmes / phonèmes pour favoriser la mémorisation.  Activation de la remémoration par de courtes et fréquentes dictées de syllabes ou de mots. |
| **Mémoriser et se remémorer l’orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu** *(lien avec l’écriture)*.   * Vocabulaire des activités scolaires et vocabulaire spécialisé lié aux apprentissages disciplinaires. * Séries de mots (mots relevant d’un même champ lexical ; séries correspondant à des familles de mots ; séries regroupant des mots ayant une analogie morphologique…). * Mots invariables. | Activités concourant à la mémorisation (copie ; analyse et épellation de mots, puis écriture sans voir le modèle ; reconstitution de mots à partir de syllabes ; etc.). Interrogations rapides régulières permettant de vérifier l’ancrage en mémoire.  En lien avec les apprentissages de tous les enseignements, repérage et tri de mots selon des critères variés ; mémorisation des mots des lexiques spécialisés (noms des nombres dès le CP) ; révision par la mobilisation et le brassage des mêmes mots dans des listes différentes.  Exercice de la vigilance orthographique dans toutes les activités d’écriture ; correction avec échanges au sein d’une « doublette ». *Dans toute situation d’écriture, les élèves devraient bénéficier d’un temps ménagé pour la relecture et la correction avec consignes éventuellement.*  Au CE, conservation et utilisation des outils constitués au CP, et enrichissements. |
| **Identifier les principaux constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique** (de quoi on parle, ce qu’on en dit)   * Identification du groupe nominal. * Identification du verbe (connaissance des propriétés permettant de l’identifier). * Classes de mots : noms – verbes – déterminants – adjectifs – pronoms (en position sujet) – mots invariables. * Phrases affirmatives et négatives (notamment, transformations liées à l’identification du verbe). * Ponctuation de fin de phrases ; signes du discours rapporté. | Activités relevant du domaine de la « grammaire » d’abord largement implicites et pratiquées en lien avec la lecture et l’écriture *(le travail de compréhension de la phrase effectué au CP conduit à identifier de qui ou de quoi l’on parle et ce qui en est dit ; la lecture à voix haute permet aussi de « saisir » l’unité de la phrase)*.  Activités de manipulations de phrases, de tris, de classements débouchant sur la catégorisation de faits de langue et sur le métalangage grammatical, après un temps significatif de familiarisation avec l’objet étudié.  Exercices pour fixer les acquis et mobilisation explicite de ces acquis (notamment les « mots de la grammaire ») dans l’ensemble des échanges pratiqués pour résoudre des problèmes de lecture, d’écriture, d’orthographe. |
| **Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques, d’accord essentiellement** *(lien avec l’écriture).*   * Compréhension que des éléments de la phrase fonctionnent ensemble (groupe nominal) ; compréhension de la notion de « chaine d’accords » pour déterminant/nom/adjectif (variation singulier/pluriel en priorité ; variation masculin/féminin). * Compréhension qu’écrire ne consiste pas seulement à coder des sons. * Relation sujet - verbe (identification dans des situations simples). * Notions de singulier et pluriel ; de masculin et féminin. * Marques d’accord pour les noms et adjectifs : nombre (-s) et genre (-e). * Découverte en lien avec les activités d’oral et de lexique d’autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/-aux…) et d’autres marques du féminin quand elles s’entendent dans les noms (lecteur/lectrice…) et les adjectifs (joyeux/joyeuse…). * Marque de pluriel pour les verbes à la 3ème personne (-nt) | Exploration de la langue. Repérage d’analogies conduisant à l’élaboration de listes, à la collecte de mots ou de groupes de mots, voire de phrases.  Premiers raisonnements sur la langue dans le cadre de débats entre élèves sur leurs « trouvailles », de justifications qu’ils donnent à leurs propositions.  Utilisation des listes constituées comme références pour la production d’écrits (utilisation des occurrences relevées en copie littérale ou comme modèles pour faire comme…).  Activités de classements et d’analyses permettant de dégager des régularités, voire des « règles ».  Si les élèves ne disposent pas d’un manuel de référence, constitution d’une mémoire écrite organisée (fiches complétées au cours de l’année, affichage…), cet outil étant utilisé dans les activités de production d’écrits.  Activités diverses – dont des dictées courtes sous une variété de formes, suivies de l’examen collectif des problèmes d’orthographe rencontrés – pratiquées de manière rituelle (c’est-à-dire fréquemment et selon des modalités récurrentes) permettant aux élèves d’intégrer les règles et leurs procédures d’application, en faisant exercer les raisonnements adaptés sur des phrases progressivement plus complexes. |
| **Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes** *(lien avec l’écriture)*   * Familiarisation avec l’indicatif présent, imparfait et futur des verbes *être, avoir, faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre* et des verbes dont l'infinitif se termine par –ER. * Mémorisation des formes les plus fréquentes (troisième personne du singulier et du pluriel). * Compréhension de la construction de la forme conjuguée du verbe (radical ; terminaison). * Mémorisation de marques régulières liées à des personnes (-ons, -ez, -nt). * Infinitif ; participe passé. * Notions de temps simples et temps composés ; formation du passé composé. * Notions de marques liées au temps (imparfait et futur en particulier). * Mémorisation des verbes *être* et *avoir* au présent, à l’imparfait et au futur. * Homophones : les formes verbales *a / est/ ont / sont* distinguées des homophones *(à / et / on / son*). | Activités orales de transformation de phrases en fonction de variations du temps (lien avec le travail sur la chronologie au début du cycle) et repérage des mots affectés par ces variations, préalables aux observations portant sur l’écrit.  Classement de formes verbales avant leur désignation ; repérage de régularités.  Élaboration progressive de « tableaux de conjugaison ».  Exercices, « jeux » (de type loto par exemple) pour fixer la mémorisation et activer régulièrement la remémoration.  Activités nombreuses et fréquentes de résolution de problèmes relatifs aux formes verbales, dans les dictées à visée d’entrainement et dans les écrits du quotidien ; pratique régulière de la justification des choix avec emploi du métalangage approprié. |
| **Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d’utilisation ; s’en servir pour mieux comprendre** *(lien avec la lecture et l’écriture)*.   * Familles de mots et dérivation (préfixe, suffixe). * Catégorisation et relations entre termes génériques et termes spécifiques. * Synonymie ; antonymie (contraires) pour adjectifs et verbes. * Polysémie ; relation avec les contextes d’emploi. * Sens propre ; sens figuré. * Registres familier, courant, soutenu *(lien avec enseignement moral et civique)*.   *Ces notions ne sont pas enseignées en tant que telles ; elles constituent les références qui servent à repérer des formes de relation entre les mots auxquelles les élèves sont initiés parce qu’ils ont à les mobiliser pour mieux comprendre, mieux parler, mieux écrire.* | Mots travaillés découverts en contexte.  Réflexion sur les mots et leurs relations telle que commencée en maternelle, continuée au CP : constitution de listes traduisant les liens relevés.  Réflexion en lien avec la lecture quand les élèves achoppent sur des mots inconnus (constitution du mot, ressemblances avec d’autres ; hypothèse sur le sens dans le contexte ; identification d’un registre inhabituel ; etc.) ou rencontrent des mots qu’ils connaissent avec une autre acception que la plus usuelle.  Séances spécifiques de mise en ordre de ce premier savoir aboutissant aux « étiquettes savantes ». Synthèses de ces phases réflexives et structurantes complétées d’exemples issus des lectures ou des apprentissages.  Utilisation des catégories dès qu’elles sont identifiées, dans des échanges, voire des débats, pour justifier des analyses, des points de vue.  Manipulation ludique de préfixes et suffixes pour « inventer » des mots ; vérification de leur existence dans le dictionnaire. |
| **Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris** *(lien avec l’expression orale et écrite)*.   * Définition d’un mot ; compréhension d’un article de dictionnaire. * Mobilisation de mots « nouveaux » en situation d’écriture avec appui éventuel sur des outils. | Collecte de mots encouragée ; exploitation des relations entre les mots pour relier les mots découverts à d’autres mots nouveaux, pour les intégrer à des « catégories ».  Pratique de formes de groupements différents pour les mêmes stocks de mots pour favoriser leur brassage, leur activation, leur mémorisation.  Utilisation du dictionnaire dès le CE1 ; usage des formes électroniques encouragé.  *Le travail sur la compréhension d’articles du dictionnaire ressortit autant de la lecture que de l’étude de la langue.* |
| **Repères de progressivité :**  Plusieurs phases de travail sont requises pour installer solidement les premières connaissances sur la langue, de l’approche intuitive à la structuration qui est souvent associée à la désignation et suivie d’activités concourant à la mémorisation et, surtout, à l’entrainement à l’utilisation correcte des connaissances acquises.  Au **CP**, en relation avec les autres composantes de l’enseignement de français, on privilégiera l’approche intuitive :   * en s’appuyant beaucoup sur l’oral : les élèves sont rendus attentifs à l’ordre des mots ; des jeux avec le langage et des transformations permettent de manier les formes verbales (changements de temps, de personnes) et les variations liées au nombre et au genre, de telle façon que la vigilance des élèves soit attirée sur les changements qui s’entendent ; * en exploitant toutes les observations portant sur la forme des mots et leurs variations : compte tenu des exigences des activités de décodage en lecture, la sensibilité des élèves aux « lettres qui ne s’entendent pas » en fin de mots est très forte (variations en genre et en nombre essentiellement); des relevés de mots ou de groupes de mots sont effectués et une première catégorisation établie, fondée sur des raisonnements par analogie. Alors employés par le professeur, les termes spécifiques qualifiant ces catégories (pluriel/singulier – féminin/masculin – verbe, nom, adjectif) ne sont pas exigés des élèves ; * dans les activités de lecture et de production d’écrits, en recueillant toutes les observations sur la ponctuation, sur la forme des phrases et en exploitant toutes les occasions de réflexion sur des mots nouveaux, sur des usages particuliers de mots connus, sur les relations qui peuvent être faites entre certains mots et d’autres déjà vus, etc.   Au **CP**, l’accent est mis sur le mot (sens et forme) et sur l’observation de variations ; le raisonnement par analogie est fortement mobilisé ; des régularités sont identifiées (marques d’accord, formes verbales).  Les élèves manipulent à l’oral les formes verbales en relation avec la structuration du temps (présent, passé, futur). Ils découvrent des régularités à l’écrit et mémorisent quelques formes conjuguées avant d’entrer dans leur étude formelle, notamment pour les verbes *avoir* et *être*.  Au **CE1** et au **CE2**, le moment est venu de structurer, de faire pratiquer des comparaisons qui débouchent sur des analyses, d’en tirer des conclusions qui sont formalisées et dont les conséquences pour l’écriture et la lecture sont identifiées, d’apporter les mots du langage spécialisé et de veiller à leur utilisation par les élèves, d’aménager les conditions d’exercice, de mémorisation, d’entrainement et de réemploi pour consolider les acquisitions. L’étude systématique du verbe, du nom et du repérage du sujet dans des situations simples, la construction de quelques temps du verbe (présent, imparfait, futur, passé composé) pour les verbes les plus fréquents et la mémorisation des formes verbales requièrent du temps et des reprises à intervalles réguliers. L’approche intuitive prévaut encore pour d’autres faits de langue qui seront étudiés dans le cycle suivant, notamment la détermination du nom et les compléments.  Les élèves identifient, mémorisent et apprennent à écrire en situation des formes verbales affectant les verbes les plus fréquents, aux personnes les plus utilisées ; ils découvrent la distinction entre temps simples et temps composés et comprennent la formation des temps composés en étudiant le passé composé. L’attention aux terminaisons qui ne s’entendent pas mais qui servent à marquer le pluriel ou le féminin est constamment stimulée.  Le travail sur le lexique continue, d’une part pour étendre le vocabulaire compris et utilisé et, d’autre part, pour structurer les relations entre les mots. Les phénomènes linguistiques explorés (dérivation, polysémie, synonymie…) sont abordés à cette fin, et non pas étudiés pour eux-mêmes ; leur dénomination n’est pas requise des élèves.  Dès le CE2, des activités de comparaison de phrases entre le français et la langue vivante étudiée aiguisent la vigilance des élèves sur l’ordre des mots, la nature de certaines marques, l’existence ou non de chaines d’accord. L’exercice de ces comparaisons débouche sur la formalisation des écarts et sur la mémorisation de ce qui est spécifique de chacune des deux langues. | | |

Croisements entre enseignements

Les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d’apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entrainement si l’attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance. Les activités d’oral, de lecture, d’écriture sont intégrées dans l’ensemble des enseignements quotidiennement.

Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans les débats de savoirs ou d’interprétation (à propos de textes ou d’images), dans les comptes rendus, dans les discussions à visée philosophique (lien avec l’enseignement moral et civique)… Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l’emploi d’un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d’illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne devrait donner lieu à une production d’écrit (élaboration d’un propos et rédaction).

L’apprentissage d’une langue vivante est l’occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement linguistique avec le français, mais aussi d’expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens…).

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s’inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d’éducation artistique et culturelle) et / ou d’autres enseignements : par exemple, des projets d’écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d’exposition commentée rendant compte d’une étude particulière incluant une sortie (par exemple à la découverte de l’environnement proche, en lien avec l’enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires…

|  |
| --- |
| **Programme pour le cycle 3** |

**Les textes qui suivent appliquent les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l’Académie française et publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.**

Volet 3 : les enseignements

**Français**

Le cycle 2 a permis l’acquisition de la lecture et de l’écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l’écriture. Le langage oral, qui conditionne également l’ensemble des apprentissages et constitue aussi un moyen d’entrer dans la culture de l’écrit, continue à faire l’objet d’une attention constante et d’un travail spécifique. De manière générale, la maitrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l’intégration de la classe de 6ème au cycle doit permettre d’assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Le champ du français articule donc des activités de lecture, d’écriture et d’oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l’étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d’en comprendre le fonctionnement et d’en acquérir les règles. Les activités langagières (s’exprimer à l’oral, lire, écrire) sont prépondérantes dans l’enseignement du français, en lien avec l’étude des textes qui permet l’entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l’enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l’écriture doit être quotidienne, les situations d’écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets ou les besoins des disciplines. La langue fait l’objet d’une attention constante en lecture et dans les situations d’expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son fonctionnement et des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les connaissances. Le transfert de ces connaissances lors des activités d’écriture en particulier et dans toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l’objet d’un enseignement explicite.

La littérature est également une part essentielle de l’enseignement du français : elle développe l’imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire ou à entendre et nourrit également les activités d’écriture. Au cycle 3, les textes littéraires font l’objet d’une approche plus approfondie qui vise à développer des compétences d’interprétation et à construire une première culture littéraire et artistique. Cette culture littéraire est structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6ème, une thématique complémentaire est au choix du professeur.

En CM1 et CM2, l’ensemble de l’enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les activités d’oral, de lecture et d’écriture sont intégrées dans l’ensemble des enseignements.

En 6ème, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maitrise de la langue.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Comprendre et s’exprimer à l’oral**   * Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. * Parler en prenant en compte son auditoire. * Participer à des échanges dans des situations diversifiées. * Adopter une attitude critique par rapport au langage produit. | 1, 2, 3 |
| **Lire**   * Lire avec fluidité. * Comprendre un texte littéraire et l’interpréter. * Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. * Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome. | 1, 5 |
| **Écrire**   * Écrire à la main de manière fluide et efficace. * Écrire avec un clavier rapidement et efficacement. * Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour apprendre. * Produire des écrits variés. * Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. * Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser. | 1 |
| **Comprendre le fonctionnement de la langue**   * Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit. * Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots. * Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe. * Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier. * Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec son sens ; distinguer phrase simple et phrase complexe. | 1, 2 |

**Langage oral**

Au cycle 3, la progression dans la maitrise du langage oral se poursuit en continuité et en interaction avec le développement de la lecture et de l’écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maitrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale. La maitrise du langage oral fait l’objet d’un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, restent essentielles pour mieux maitriser l’écrit ; de même, l’acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus maitrisé. La préparation de la lecture à haute voix ou de la récitation de textes permet de compléter la compréhension du texte en lecture tandis que la mémorisation de textes constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d’abstraction s’accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s’approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur doit porter une attention soutenue à la qualité et à l’efficacité des interactions verbales et veiller à la participation de tous les élèves aux échanges, qu’il s’agisse de ceux qui ont lieu à l’occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées à améliorer la capacité à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés notamment).

La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d’apprentissage qui n’ont pas nécessairement pour finalité première l’apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d’exercer les compétences acquises ou en cours d’acquisition, et dans des séances de construction et d’entrainement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d’expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement construits avec eux et explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur production ou une nouvelle écoute dans le cas d’une situation de compréhension orale.

Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour préparer et étayer leur prise de parole, des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d’organiser leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).

Des formules, des manières de dire, du lexique sont fournis aux élèves pour qu’ils se les approprient et les mobilisent dans des situations qui exigent une certaine maitrise de sa parole, tels les débats ou les comptes rendus. Les élèves sont amenés également à comparer les usages de la langue à l’oral et à l’écrit afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte.  Dire de mémoire un texte à haute voix.  Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique.  Interagir de façon constructive avec d’autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève** |
| ***Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu***   * Attention portée aux éléments vocaux et gestuels lors de l’audition d’un texte ou d’un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérage de leurs effets. * Maintien d’une attention orientée en fonction du but. * Identification et mémorisation des informations importantes, enchainements et mise en relation de ces informations ainsi que des informations implicites. * Repérage et prise en compte des caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation …), du lexique et des références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. * Repérage d’éventuelles difficultés de compréhension et verbalisation de ces difficultés et des moyens d’y répondre. * Vigilance critique par rapport au langage écouté. | - Pratique de jeux d’écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.).  - Écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçon magistrale) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème pour apprendre à élaborer des représentations mentales, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission pour acquérir et enrichir des connaissances, confronter des points de vue, analyser une information...).  - Restitution d’informations entendues.  - Utilisation d’enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission.  - Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques…).  - Activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d’informations, de conclusion ; reformulation, rappel du récit (« racontage ») ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral…) ; prise de notes. |
| ***Parler en prenant en compte son auditoire***   * ***pour partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances ;*** * ***pour oraliser une œuvre de la littérature orale ou écrite ;*** * ***pour tenir un propos élaboré et continu relevant d’un genre de l’oral.*** * Mobilisation des ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris (clarté de l’articulation, débit, rythme, volume de la voix, ton, accentuation, souffle ; communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques). * Organisation et structuration du propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d’un ouvrage, présentation des résultats d’une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d’un point de vue argumenté, etc.). * Techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). * Techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés. | - Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d’art, à un film, à un spectacle, etc.  - Justification d’un choix, d’un point de vue.  - Partage d’un ressenti, d’émotions, de sentiments.  - Apprentissage de techniques pour raconter, entrainement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d’enregistrements numériques).  - Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire.  - Entrainements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d’enregistrements numériques.  - Réalisation d’exposés, de présentations, de discours.  - Utilisation d’oraux et d’écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, cartes heuristiques, plans) pour préparer des prises de parole élaborées.  - Constitution d’un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales.  - Utilisation d’écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).  - Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations. |
| ***Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées*** *(séances d’apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés).*   * Prise en compte de la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identification des points de vue exprimés. * Présentation d’une idée, d’un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, contestation, apport de compléments, reformulation…). * Mobilisation d’actes langagiers qui engagent celui qui parle. * Mobilisation de stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation… * Respect des règles conversationnelles (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). * Organisation du propos. * Construction et mobilisation de moyens d’expression (lexique, formules, types de phrase, enchainements…). * Mise à distance de l’expérience et mobilisation des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.). * Identification et différenciation de ce qui relève du singulier, les exemples, et du général, les propriétés. * Lexique des enseignements et disciplines. | - Entrainement à des actes langagiers engageant le locuteur (exprimer un refus, demander quelque chose, s’excuser, remercier) sous forme de jeux de rôle.  - Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations).  - Interviews (réelles ou fictives).  - Débats, avec rôles identifiés.  - Recherche individuelle ou collective d’arguments pour étayer un point de vue, d’exemples pour l’illustrer.  - Tri, classement des arguments ou des exemples trouvés.  - Préparation entre pairs d’une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l’ordre des éléments à présenter ; entrainement à la prise de parole).  - Récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés. |
| ***Adopter une attitude critique par rapport au langage produit***   * Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation. * Prise en compte de critères d’évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. * Autocorrection après écoute (reformulations). * Fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) et comparaison avec l’écrit. * Relevé et réemploi de mots, d’expressions et de formulations. | - Participation à l’élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.  - Mises en situation d’observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d’exposés, de débats, d’échanges.  - Analyse de présentations orales ou d’échanges à partir d’enregistrements.  - Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue. |
| **Repères de progressivité**  L’enjeu principal du cycle 3 est de conduire l’élève à développer des compétences langagières complexes en situation de réception et en situation de production. Dès lors, les élèves sont confrontés non plus seulement à des messages mais à des propos et discours complexes (nature des informations, organisation, implicite plus important, notamment **en sixième**). Les élèves produisent des propos oraux organisés **dès le CM1 et le CM2**, des présentations orales plus formalisées **en classe de sixième**. Les compétences linguistiques (syntaxe, lexique) et les connaissances communicationnelles, renforcées en fin de cycle, permettent aux élèves d’adopter une attitude de vigilance critique efficace.  Il convient de programmer des situations qui permettent aux élèves de se confronter à la diversité des activités langagières en prenant en compte, pour la progressivité, les facteurs suivants :   * éléments de la situation (familiarité du contexte, nature et présence des interlocuteurs …) * caractéristiques des supports de travail et /ou des discours produits (longueur, complexité, degré de familiarité …) * modalités pédagogiques (de l’étayage vers l’autonomie). | |

**Lecture et compréhension de l’écrit**

L’enjeu du cycle 3 est de former l’élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l’issue du cycle 3, maitriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d’interprétation. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient encore besoin ainsi que l’entrainement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse.

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s’agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l’apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la complexité croissante des textes et des documents qui leur sont donnés à lire ou à entendre. Le cycle 2 a commencé à rendre explicite cet enseignement et à rendre les élèves conscients des moyens qu’ils mettaient en œuvre pour comprendre. Le cycle 3 développe plus particulièrement cet enseignement explicite de la compréhension afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.

Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d’écriture, qu’il s’agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de ceux qui sont liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas…) ou de l’écriture créative qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.

Les activités de lecture relèvent également de l’oral, qu’il s’agisse d’entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l’interprétation de certains textes.

Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l’appropriation du lexique que l’observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.  Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève** |
| ***Renforcer la fluidité de la lecture***   * Mémorisation de mots fréquents et irréguliers. * Mise en œuvre efficace et rapide du décodage. * Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation. | - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, activités spécifiques sur les graphèmes et phonèmes identifiés comme posant problème.  - Entrainement à la lecture à haute voix : lecture et relecture, lecture par groupe de mots.  - Utilisation d’enregistrements pour s’entrainer et s’écouter.  - Entrainement à la lecture silencieuse. |
| ***Comprendre un texte littéraire et l’interpréter***   * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension à partir d’un texte entendu ou lu : identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences). * Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts…) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires. * Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l’univers évoqué par les textes. * Mise en relation de textes et d’images. * Construction des caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée). * Construction de notions littéraires (fiction/réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l’histoire littéraire. * Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage. * Mise en voix d’un texte après préparation. | Deux types de situation :  - Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits.  - Lecture autonome de textes littéraires et d’œuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs.  Pratique régulière des activités suivantes :  - Activités permettant de construire la compréhension d’un texte : rappel des informations retenues (texte non visible) ; recherche et surlignage d’informations ; écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d’informations, explicites ou implicites (inférences) ; justifications de réponses avec retour au texte.  - Activités variées permettant de manifester sa compréhension des textes : réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, rappel du récit (« racontage »), représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral…).  - Activités permettant de partager ses impressions de lecture, de faire des hypothèses d’interprétation et d’en débattre, de confronter des jugements : débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec justification des choix.  - En lien avec l’écriture et pour préparer ces activités de partage des lectures et d’interprétation : cahiers ou carnets de lecture, affichages littéraires, blogs.  - Outils permettant de garder la mémoire des livres lus et des œuvres fréquentées (dans le cadre notamment du parcours d'éducation artistique et culturelle) : cahiers ou carnets de lecture, anthologies personnelles, portfolios… |
| ***Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter***   * Mise en œuvre d’une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d’indices, explicites ou implicites (inférences). * Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d’énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.). * Mobilisation des connaissances lexicales. * Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines. * Identification, construction de caractéristiques et de spécificités de formes d’expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme). * Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique…) ou de documents avec des liens hypertextes. * Mise en relation explicite du document lu avec d’autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves. * Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents : * singulières (exemple, expérience, illustration) * ou générales (caractéristiques, propriétés). | - Lecture de textes et documents variés : textes documentaires, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques…, comme une double-page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes, documents associant texte, images – fixes ou animées –, sons).  - Observation et analyse de documents iconographiques ; recherche d’éléments de contextualisation ; formulation d’hypothèses d’interprétation.  - Activités nécessitant la mise en relation d’informations à partir de supports variés dans différents enseignements : recherche documentaire, réponse à des questionnements, construction de connaissances.  - Activités permettant de construire la compréhension des documents : observation et analyse des documents composites (composition, organisation, identification des documents) ; recherche et surlignage d’informations ; écrits de travail (listes, prise de notes) ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d’informations, explicites ou implicites (inférences), dans un même document ou entre plusieurs documents ; justifications de réponses.  - Activités variées permettant de manifester sa compréhension des textes : rappel des informations retenues, réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, représentations diverses (tableau, schéma, dessin, carte heuristique…).  - Activités permettant d’acquérir et de mettre en perspective des connaissances, de confronter des interprétations et des jugements : mises en relation avec d’autres documents ou expériences, présentations orales, débats. |
| ***Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome***   * Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées. * Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer. * Maintien d’une attitude active et réflexive : vigilance relative à l’objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d’aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés … * Recours spontané à la lecture pour les besoins de l’apprentissage ou les besoins personnels. * Autonomie dans le choix d’un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses gouts et ses besoins. | - Échanges constitutifs des entrainements à la compréhension et de l’enseignement explicite des stratégies.  - Justification des réponses (interprétation, informations trouvées, mise en relation des informations …), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.  - Mise en œuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l’univers de référence concerné).  - Entrainement à la lecture adaptée au but recherché (lecture fonctionnelle, lecture documentaire, lecture littéraire, lecture cursive…), au support (papier/numérique) et à la forme de l’écrit (linéaire/non linéaire).  - Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l’environnement des élèves : bibliothèque de la classe, bibliothèque et centre de documentation de l’école ou du collège, bibliothèque ou médiathèque du quartier. |
| **Repères de progressivité**  En CM1 et CM2, l’entrainement à la lecture à haute voix pour acquérir la fluidité et la rapidité nécessaires à une bonne compréhension doit être poursuivi pour l’ensemble des élèves et en particulier pour ceux qui ont encore des difficultés de décodage. Ces difficultés sont identifiées et font l’objet de situations d’apprentissage spécifiques (mémorisation progressive d’éléments, situations de lecture découverte et d’entrainement, travail ciblé sur certaines correspondances graphèmes-phonèmes), et d’entrainement à la lecture à haute voix et silencieuse (lectures et relectures). Pour les élèves qui n’auraient pas suffisamment automatisé le décodage à l’entrée en 6ème, l’entrainement doit être poursuivi.  L’utilisation d’enregistrements numériques peut aider les élèves à identifier leurs difficultés et à renforcer l’efficacité des situations d’entrainement à la lecture à voix haute.  Des temps suffisants de lecture silencieuse doivent être également ménagés tout au long du cycle.  Les temps d’apprentissage dévolus aux **activités de compréhension**, leur fréquence et leur régularité sont les conditions de la construction d’un rapport à la lecture en situation d’autonomie. En 6ème, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge d’affermir et de développer les compétences de lecture liées à la compréhension et l’interprétation des textes littéraires, mais sont amenés également à faire lire des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites (pages de manuel par exemple) ou numériques en fonction des besoins de la discipline. Ces lectures doivent également faire l’objet d’un travail spécifique de compréhension en fonction des besoins des élèves.  Même si les élèves à l’entrée au cycle 3 ne disposent pas tous d’une lecture suffisamment fluide pour accéder au sens de l’ensemble des textes auxquels ils doivent être confrontés, les modalités de travail mises en œuvre (lecture oralisée par le professeur, travail collaboratif entre pairs, lecture oralisée entre pairs, textes numériques audio) permettent de confronter les apprentis lecteurs à des tâches cognitives de haut niveau indispensables à la construction des attendus de fin de cycle.  Au cycle 3, la quantité de lecture doit augmenter significativement en même temps que doit commencer à se construire et se structurer la culture littéraire des élèves. Doivent ainsi être lus au moins :   * en CM1 : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres classiques ; * en CM2 : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques ; * en 6ème : trois ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.   Ces ouvrages et ces œuvres doivent relever de genres variés : contes, romans, recueils de nouvelles, pièces de théâtre, recueils de poésie, albums de bande dessinée, albums. Ils sont lus de préférence dans leur intégralité, en particulier pour les ouvrages de littérature de jeunesse, ou peuvent faire l’objet de parcours de lecture pour les œuvres les plus longues ou les plus exigeantes. Quelle que soit la forme de lecture choisie, les élèves doivent avoir accès aux ouvrages eux-mêmes, non à des photocopies ou des extraits dans des manuels. Il s’agit de passer progressivement au cours du cycle d’une lecture accompagnée par le professeur en classe à une lecture autonome, y compris hors de la classe.  Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. On pourra se reporter aux listes de préconisations ministérielles pour leur choix.  Ces lectures s’organisent autour d’entrées qui appellent les mises en relation entre les textes et d’autres documents ou œuvres artistiques. La lecture d’œuvres intégrales est ainsi mise en relation avec des extraits d’autres œuvres ainsi qu’avec des œuvres iconographiques ou cinématographiques. Chaque année, dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, une œuvre cinématographique au moins est vue et étudiée par la classe. Au cours du cycle, si l’offre culturelle le permet, les élèves assistent à au moins une représentation théâtrale. À défaut, des captations peuvent être utilisées.  Les progressions dans la lecture des œuvres littéraires dépendent essentiellement des textes et des œuvres données à lire aux élèves : langue plus élaborée et plus riche, part plus importante de l’implicite, éloignement de l’univers de référence des élèves, formes littéraires nouvelles… Mais il s’agit également de développer au cours du cycle une posture de lecteur attentif au fonctionnement des textes, sensible à leurs effets esthétiques, conscient des valeurs qu’ils portent, et de structurer progressivement une culture littéraire.  Les activités de lecture mêlent de manière indissociable compréhension et interprétation. Elles supposent à la fois une appropriation subjective des œuvres et des textes lus, une verbalisation de ses expériences de lecteur et un partage collectif des lectures pour faire la part des interprétations que les textes autorisent et de celles qui sont propres au lecteur.  L’écriture est aussi un moyen d’entrer dans la lecture littéraire et de mieux percevoir les effets d’une œuvre, qu’il s’agisse d’écrire pour garder des traces de sa réception dans un cahier ou carnet de lecture, d’écrire en réponse à une consigne dans un genre déterminé pour chercher ensuite dans la lecture des réponses à des problèmes d’écriture, d’écrire dans les blancs d’un texte ou en s’inspirant du modèle qu’il fournit.  **Au CM1 et au CM2**, les connaissances sur le fonctionnement des textes littéraire doivent se développer de manière empirique à travers les activités de lecture. Les connaissances liées au contexte des œuvres (situation dans le temps, mise en relation avec des faits historiques et culturels) sont apportées pour résoudre des problèmes de compréhension et d’interprétation et enrichir la lecture.  Les activités de lecture doivent permettre aux élèves de verbaliser, à l’oral ou à l’écrit, leur réception des textes et des œuvres : reformulation ou paraphrase, mise en relation avec son expérience et ses connaissances, mise en relation avec d’autres lectures ou d’autres œuvres, expression d’émotions, de jugements, à l’égard des personnages notamment.  Des temps de mise en commun sont également nécessaires, en classe entière ou en sous-groupe, à la fois pour partager les expériences de lecture et apprendre à en rendre compte, pour s’assurer de la compréhension des textes en confrontant ce que les élèves en disent à ce qui est écrit, pour susciter des rapprochements avec son expérience du monde ou avec des textes ou œuvres déjà connus, pour identifier ce qui peut faire l’objet d’interprétations et envisager les interprétations possibles. Il s’agit d’apprendre aux élèves à questionner eux-mêmes les textes, non à répondre à des questionnaires qui baliseraient pour eux la lecture. Il est possible d’entrer également dans la lecture par un questionnement qui amène à résoudre des problèmes de compréhension et d’interprétation qui ont été repérés au préalable. Selon les cas, ces questionnements peuvent donner lieu à un débat délibératif (pour résoudre un désaccord de compréhension auquel le texte permet de répondre sans ambigüité) ou à un débat interprétatif (lorsque le texte laisse ouverts les possibles).  Les objectifs d’apprentissage sont les suivants :   * identifier les personnages d’une fiction, les intentions qui les font agir, leurs relations et l’évolution de ces relations ; * comprendre l’enchainement chronologique et causal des évènements d’un récit, percevoir les effets de leur mise en intrigue ; * repérer l’ancrage spatio-temporel d’un récit pour en déduire son rapport au réel et construire la distinction fiction-réalité ; commencer à organiser un classement des œuvres littéraires en fonction de leur rapport à la réalité (récits réalistes, historiques, merveilleux, fantastiques, de science-fiction ou d’anticipation, biographiques …) ; * comprendre que la poésie est une autre façon de dire le monde ; dégager quelques-uns des traits récurrents et fondamentaux du langage poétique (exploration des ressources du langage, libertés envers la logique ordinaire, rôle des images, référent incertain, expression d’une sensibilité particulière et d’émotions) ; * découvrir différentes formes théâtrales ; recourir à la mise en voix ou la mise en espace pour en comprendre le fonctionnement ; * comprendre et interpréter des images, les mettre en relation avec les textes (albums, bandes dessinées) ; * repérer certaines références culturelles, faire des liens entre les textes et les œuvres, comparer la mise en situation des stéréotypes ; * mettre en lien les textes avec le monde et les savoirs sur le monde ; * identifier des valeurs, notamment lorsqu’elles sont portées par des personnages, et en discuter à partir de son expérience ou du rapprochement avec d’autres textes ou œuvres.   Dans les classes à double niveau, les mêmes textes et œuvres peuvent être donnés à lire aux élèves de CM1 et de CM2. On veillera à ce que les élèves de CM1 puissent faire état de leur réception des textes afin de repérer les obstacles éventuels à leur compréhension et de leur permettre de formuler des hypothèses d’interprétation en fonction de leur niveau de lecture. On tirera profit également des échanges avec les élèves plus avancés pour enrichir la lecture de tous.  **En 6ème**, on poursuit les activités de lecture et on conforte les objectifs d’apprentissage déjà évoqués. On vise en outre une première formalisation de notions littéraires et un début d’analyse du fonctionnement du texte littéraire afin de structurer le rapport des élèves aux œuvres : identification du genre à partir de ses caractéristiques, mise en évidence de la structure d’une œuvre, réflexion sur certains procédés remarquables, identification d’une intention d’auteur, mise en évidence de la portée symbolique ou éthique d’un texte ou d’une œuvre. Mais ces éléments d’analyse ne sont pas une fin en soi et doivent permettre d’enrichir la lecture première des élèves sans s’y substituer. On vise également une première structuration de la culture littéraire des élèves en travaillant sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes, en sollicitant les rapprochements entre les œuvres, littéraires, iconographiques et cinématographiques, en confortant les repères déjà posés et en en construisant d’autres, en lien avec les programmes d’histoire et d’histoire des arts chaque fois que cela est possible.  La lecture des textes et des œuvres se fait selon diverses modalités : lecture cursive pour les ouvrages que les élèves peuvent lire de manière autonome, lecture accompagnée d’une œuvre intégrale ou parcours de lecture dans une œuvre, éventuellement différencié selon les élèves, groupements de texte. Pour les élèves dyslexiques ou pour ceux dont la lecture n’est pas suffisamment aisée pour lire seuls des œuvres longues, on peut proposer une version audio, disponible en ligne, comme alternative à lecture du texte ou en complément de celle-ci. | |

**Écriture**

Au cycle 2, les élèves se sont entrainés à la maitrise des gestes de l’écriture cursive et ont été confrontés à des tâches variées de production d’écrit. Au cycle 3, l’entrainement à l’écriture cursive se poursuit, de manière à s’assurer que chaque élève a automatisé les gestes de l’écriture et gagne en rapidité et efficacité. Parallèlement, l’usage du clavier et du traitement de texte fait l’objet d’un apprentissage plus méthodique.

L’accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l’écriture, seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers : l’écriture est convoquée dans les apprentissages pour développer la réflexion aux différentes étapes sous forme d’écrits de travail ou de synthèse ; elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l’écriture créative et la conduite de projets d’écriture. Les élèves prennent l’habitude de recourir à l’écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu’ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu’ils figurent dans le cahier de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements.

Au cycle 3, les élèves affirment leur posture d’auteur et sont amenés à réfléchir sur leur intention et sur les différentes stratégies d’écriture. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l’aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l’apport des textes lus. Tout comme le produit final, le processus engagé par l’élève pour l’écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d’un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. Chaque élève peut ainsi devenir progressivement un acteur conscient et autonome de ses productions.

Enfin, dans les activités de production d’écrits, les élèves apprennent à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d’écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se poursuit au cycle 3 de manière à ce que les élèves acquièrent de plus en plus d’autonomie dans leur capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade de la scolarité, on valorise la construction d’un rapport à la norme écrite, plus que le résultat obtenu qui peut tolérer une marge d’erreur en rapport avec l’âge des élèves.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| Écrire un texte d’une à deux pages adapté à son destinataire.  Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| ***Écrire à la main de manière fluide et efficace***   * Automatisation des gestes de l’écriture cursive. * Entrainement à la copie pour développer rapidité et efficacité.   ***Écrire avec un clavier rapidement et efficacement***   * Apprentissage méthodique de l’usage du clavier. * Entrainement à l’écriture sur ordinateur. | - Activités guidées d’entrainement au geste graphomoteur pour les élèves qui en ont besoin.  - Tâches de copie et de mise en page de textes : poèmes et chansons à mémoriser, anthologie personnelle de textes, synthèses et résumés, outils de référence, message aux parents …  - Activités d’entrainement à l’utilisation du clavier (si possible avec un didacticiel).  - Tâches de copie et de mise en page de textes sur l’ordinateur. |
| ***Recourir à l’écriture pour réfléchir et pour apprendre***   * Écrits de travail pour formuler des impressions de lecture, émettre des hypothèses, articuler des idées, hiérarchiser, lister. * Écrits de travail pour reformuler, produire des conclusions provisoires, des résumés. * Écrits réflexifs pour expliquer une démarche, justifier une réponse, argumenter. | - Recours régulier à l’écriture aux différentes étapes des apprentissages : au début pour recueillir des impressions, rendre compte de sa compréhension ou formuler des hypothèses ; en cours de séance pour répondre à des questions, relever, classer, mettre en relation des faits, des idées ; en fin de séance pour reformuler, synthétiser ou résumer.  - Usage régulier d’un cahier de brouillon ou place dédiée à ces écrits de travail dans le cahier ou classeur de français ou des autres disciplines. |
| ***Produire des écrits variés en s’appropriant les différentes dimensions de l’activité d’écriture***   * Connaissance des caractéristiques principales des différents genres d’écrits à produire. * Construction d’une posture d’auteur. * Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche de production de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique, trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchainer avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d’autres formes d’organisation textuelles. * Pratique du « brouillon » ou d’écrits de travail. * Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d’accord, ponctuation, organisateurs du discours…). * Mobilisation des outils liés à l’étude de la langue à disposition dans la classe. | - Dans la continuité du cycle 2, dictée à l’adulte ou recours aux outils numériques (reconnaissance vocale) pour les élèves qui ont encore des difficultés à entrer dans l’écriture.  - Au CM1 et au CM2, situations quotidiennes de production d’écrits courts intégrés aux séances d’apprentissage ; écrits longs dans le cadre de projets de plus grande ampleur. En 6ème, pratiques d’écrits courts et fréquents accompagnant la séquence, et d’écrits longs sur la durée d’une ou plusieurs séquences, en lien avec les lectures (projets d’écriture, écriture créative).  - Rituels d’écriture, à partir de plusieurs textes servant de modèles, de contraintes formelles, de supports variés (textes, images, sons), de situations faisant appel à la sensibilité, à l’imagination …  - Activités d’écriture en plusieurs temps, seul ou à plusieurs, en prenant appui sur des écrits de travail (brouillons, notes, dessins, cartes heuristiques, listes), sur des modèles et des textes génératifs.  - Réflexion préparatoire, collective ou en sous-groupe, sur l’écrit attendu et sur les différentes stratégies d’écriture.  - Pratique de formes textuelles variées : écrits en lien avec les différents genres littéraires lus et pratiqués en français ; écrits spécifiques aux autres enseignements ; écrits sociaux en fonction des projets, de la vie de la classe ou de l’établissement.  - Utilisation d’outils d’écriture (matériau linguistique déjà connu ou préparé pour la production demandée, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques). |
| ***Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte***   * Conception de l’écriture comme un processus inscrit dans la durée. * Mise à distance de son texte pour l’évaluer. * Expérimentation de nouvelles consignes d’écriture. * Enrichissement, recherche de formulations plus adéquates. | - Activités d’écriture en plusieurs temps.  - Partage des écrits produits, à deux ou en plus grand groupe, en particulier au moyen du numérique.  - Recherche collective d’amélioration des textes produits, à partir notamment de ressources textuelles fournies par le professeur.  - Écriture de variations, à partir de nouvelles consignes.  - Élaboration collective de guides de relecture. |
| ***Prendre en compte les normes de l’écrit pour formuler, transcrire et réviser***   * En lien avec la lecture, prise de conscience des éléments qui assurent la cohérence du texte (connecteurs logiques, temporels, reprises anaphoriques, temps verbaux) pour repérer des dysfonctionnements. * En lien avec la lecture et l’étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens). * Prise en compte de la notion de paragraphe et des formes d’organisation du texte propres aux différents genres et types d’écrits. * En lien avec l’étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l’orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l’adjectif avec le nom ; accord de l’attribut du sujet. * Mobilisation des connaissances portant sur l’orthographe lexicale et capacité à vérifier l’orthographe des mots dont on doute avec les outils disponibles dans la classe. | - Relecture à voix haute d’un texte par son auteur ou par un pair.  - Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne.  - Relectures ciblées (sur des points d’orthographe, de morphologie ou de syntaxe travaillés en étude de la langue).  - Interventions collectives sur un texte (corrections, modifications) à l’aide du TBI ou sur traitement de texte (texte projeté).  - Élaboration collective de grilles typologiques d’erreurs (de l’analyse du texte à l’écriture des mots).  - Construction collective de stratégies de révision, utilisation à deux, puis de manière autonome, de grilles typologiques (par comparaison et analogie).  - Utilisation de balises de doute lors du processus d’écriture afin de faciliter la révision.  - Utilisation du correcteur orthographique. |
| **Repères de progressivité**  Comme au cycle 2, la fréquence des situations d’écriture et la quantité des écrits produits sont les conditions des progrès des élèves. L’enjeu est d’abord que les gestes graphiques soient complètement automatisés de manière à libérer l’attention des élèves pour d’autres opérations. L’enjeu est également que le recours à l’écriture devienne naturel pour eux à toutes les étapes de leurs apprentissages scolaires et qu’ils puissent prendre du plaisir à s’exprimer et à créer par l’écriture. Il s’agit de passer d’un étayage fort en début de cycle à une autonomie progressive pour permettre aux élèves de conduire le processus d’écriture dans ses différentes composantes (à titre d’exemple : en début de cycle, il est possible d’étayer fortement l’étape prérédactionnelle pour permettre à l’élève d’investir plus particulièrement la mise en texte).  **Au CM1 et au CM2**, l’écriture trouve sa place dans le cadre d’une pratique quotidienne (rituels d’écriture, écrits de travail, écriture créative, production d’écrits dans le cadre des enseignements). Les activités reliant l’écriture et la lecture s’inscrivent dans des séquences d’enseignement de 2 à 4 semaines qui permettent de mettre en œuvre le processus d’écriture. En articulation avec le parcours de lecture élaboré en conseil de cycle, tous les genres (différents types de récits, poèmes, scènes de théâtre) sont pratiqués en prenant appui sur des corpus littéraires (suites, débuts, reconstitutions ou expansions de textes, imitation de formes, variations, écriture à partir d’images, de sons…). Les élèves prennent également l’habitude de formuler par écrit leurs réactions de lecteur et de garder une trace écrite des ouvrages lus dans un cahier de littérature, sous forme papier ou numérique.  La longueur des écrits progresse au fur et à mesure de l’aisance acquise par les élèves.  **En 6ème**, l’écriture trouve place tout au long de la séquence, précédant, accompagnant et suivant la lecture des œuvres littéraires étudiées, en interaction avec les textes qui peuvent être aussi bien des réponses à des problèmes d’écriture que les élèves se sont posés que des modèles à imiter ou détourner. Les écrits de travail sont tout aussi régulièrement et fréquemment pratiqués, qu’il s’agisse des réactions à la lecture des œuvres et des textes, de reformulations permettant de vérifier la compréhension des textes, de réponses à des questionnements, d’éléments d’interprétation des textes, de raisonnements ou de synthèses en étude de la langue.  Tous les écrits produits ne donnent pas lieu à correction systématique et l’accent doit être mis sur une autonomie accrue des élèves dans la révision de leurs écrits. | |

**Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**

Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d’écriture. Il s’agit d’assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l’intérêt des élèves pour l’étude de la langue. Cette étude prend appui sur les textes étudiés et sur les textes produits par les élèves, à l’écrit et/ou à l’oral. En ce sens, elle doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la lecture et l’écriture et des activités décrochées plus spécifiques, dont l’objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à construire le système de la langue.

L’acquisition de l’orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d’abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l’étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps. L’enseignement de l’orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) pose les bases d’une analyse plus approfondie qui ne fera l’objet d’une étude explicite qu’au cycle 4.

L’étude de la langue s’appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d’identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d’un enseignement mais, s’ils sont fréquents dans l’usage, d’un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d’observation et d’analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l’objet d’un travail en contexte, à l’occasion des différentes activités langagières et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l’orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l’étude des constructions verbales.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| En rédaction de textes dans des contextes variés, maitriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d’un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l’accord de l’attribut avec le sujet.  Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| ***Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit***   * Ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. * Variation et marques morphologiques à l’oral et à l’écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes). | - Pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, activités permettant de consolider les correspondances phonèmes-graphèmes.  - Activités (observations, classements) permettant de clarifier le rôle des graphèmes dans l’orthographe lexicale et l’orthographe grammaticale.  - Activités (observations, classements) permettant de prendre conscience des phénomènes d’homophonie lexicale et grammaticale et de les comprendre. |
| ***Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots***   * Observations morphologiques : dérivation et composition, explications sur la graphie des mots, établissement de séries de mots (en lien avec la lecture et l’écriture). * Mise en réseau de mots (groupements par champ lexical). * Analyse du sens des mots : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/spécifiques). * Découverte des bases latines et grecques, dérivation et composition à partir d’éléments latins ou grecs, repérage des mots appartenant au vocabulaire savant, construction de séries lexicales. | - En lecture, entrainement à la compréhension des mots inconnus à l’aide du contexte et de l’analyse morphologique.  - En production écrite, recherche préalable de mots ou locutions.  - Constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des textes et documents lus et des situations de classe.  - Utilisation de listes de fréquences pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe.  - Activités d’observation, de manipulation des formes, de classements, d’organisation des savoirs lexicaux (corolles lexicales ou cartes heuristiques, établissement de collections, etc.).  - Situations de lecture ou de production orale ou écrite amenant à rencontrer de nouveau ou réutiliser les mots et locutions étudiés.  - Justifications explicites des mots ou locutions employés.  - Exercices de reformulations par la nominalisation des verbes (le roi accède au pouvoir / l’accession du roi au pouvoir).  - Utilisation de dictionnaires papier et en ligne. |
| ***Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe***   * Observation des marques du genre et du nombre entendues et écrites. * Identification des classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant  ; l’adjectif  ; le pronom. * Notion de groupe nominal et accords au sein du groupe nominal. * Accord du verbe avec son sujet, de l’attribut avec le sujet, du participe passé avec *être* (à rapprocher de l’accord de l’attribut avec le sujet). * Élaboration de règles de fonctionnement construites sur les régularités. | À partir d’observations de corpus de phrases :  - activités de comparaison des marques d’accord entendues et écrites ;  - activités de classement et raisonnement permettant de mettre en évidence les régularités ;  - manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion) permettant d’identifier les classes de mots et leur fonctionnement syntaxique.  - Activités d’entrainement pour fixer les régularités et automatiser les accords simples.  - Activités de réinvestissement en production écrite (relectures ciblées, matérialisation des chaines d’accord, verbalisation des raisonnements…). |
| ***Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier***   * Reconnaissance du verbe (utilisation de plusieurs procédures). * Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal. * Morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical-marques de temps-marques de personne) ; distinction temps simples/temps composés. * Mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) et des verbes dont l’infinitif est en -er à l’imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l’impératif et aux 3èmes personnes du passé simple. * Approche de l’aspect verbal (valeurs des temps) abordé à travers l’emploi des verbes dans les textes lus et en production écrite ou orale (le récit au passé simple à la 3ème personne, le discours au présent ou au passé composé, etc.). | - Comparaison de constructions d’un même verbe, catégorisation (rapport sens-syntaxe) et réemploi (jouer avec, jouer à, jouer pour… / la plante pousse - Lucie pousse Paul)  - Comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour mettre en évidence :   * les régularités des marques de personne (marques terminales) ; * les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3èmes personnes-présent-présent du mode conditionnel) ; * l’assemblage des temps composés.   - Classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / en -dre / en -ir / en -oir …).  - À partir de corpus de phrases, observation et classement des finales verbales en /E/ ; mise en œuvre de la procédure de remplacement par un verbe dont l'infinitif est en –dre, en -ir ou en -oir.  - À partir des textes lus et étudiés, observation et identification des temps employés, réécriture avec changement de temps, verbalisation des effets produits.  - En production orale ou écrite, essais de différents temps, prise de conscience des effets produits. |
| ***Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe***   * Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu’on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs. * Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase (un groupe nominal, un pronom, une subordonnée) ; le prédicat de la phrase, c’est-à-dire ce qu’on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s’il en a) ; le complément de phrase (un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée). * Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes. | - Construction de phrases : amplification et réduction d’une phrase.  - Création et analyse de phrases grammaticalement correctes, mais sémantiquement non acceptables.  - Observation et analyse de l’ordre des mots et des groupes syntaxiques.  - Observation de l’enchainement des phrases dans un texte.  - Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction compléments de verbe / compléments de phrase). |
| ***Terminologie utilisée***  Nom / verbe / déterminant (article indéfini, défini, partitif – déterminant possessif, démonstratif) / adjectif / pronom / groupe nominal.  Verbe de la phrase / sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / complément du nom (complète le nom).  Sujet de la phrase – prédicat de la phrase.  Verbe : radical – marque du temps – marque de personne / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur) / mode conditionnel / mode impératif.  Phrase simple / phrase complexe. | |
| **Repères de progressivité**  ***Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit***  En CM1 et CM2, pour les élèves qui ont encore des difficultés de décodage, il importe de revenir, chaque fois que nécessaire, sur la correspondance entre graphèmes et phonèmes et, pour les autres, de consolider ce qui a été acquis au cycle 2. En 6ème, ce travail devra être poursuivi en accompagnement personnalisé pour les élèves qui en ont besoin.  Une fois ces correspondances bien assurées et les mots les plus fréquents mémorisés dans leur contexte, les élèves sont amenés à travailler sur l’homophonie lexicale et grammaticale en fonction des besoins, sans provoquer des rapprochements artificiels entre des séries d’homophones.  ***Acquérir la structure, le sens et l’orthographe des mots***  Tout au long du cycle, l’acquisition et l’étude de mots nouveaux se fait **en contexte** (compréhension en lecture et écriture) et **hors contexte** (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie).  En lecture, les élèves apprennent à utiliser le contexte ainsi que leurs connaissances morphologiques pour comprendre les mots inconnus. Ils sont incités régulièrement à paraphraser le sens des mots ou expressions rencontrés. Ils progressent en autonomie au cours du cycle dans leur capacité à raisonner pour trouver le sens des mots ou leur usage des dictionnaires.  Le sens et la graphie des mots nouveaux font l’objet d’un travail de mémorisation qui passe par une mise en relation entre les mots (séries, réseaux) et un réinvestissement dans d’autres contextes, en production écrite notamment.  Pour l’écriture, les élèves prennent appui sur des réseaux de mots déjà constitués, convoquent ou recherchent les mots correspondant à l’univers de référence auquel fait appel la tâche d’écriture. Ils sont amenés à justifier explicitement le choix des mots utilisés et à les paraphraser.  Chaque fois que nécessaire et plus particulièrement dans les séances consacrées au lexique, les élèves observent, manipulent des formes, classent des mots, formulent des définitions, organisent leurs savoirs lexicaux sous forme de schémas, établissent des collections et des réseaux de mots.  Pour toutes les activités, des dictionnaires papier ou en ligne sont à la disposition des élèves qui les utilisent depuis le CE1. Ils approfondissent leur connaissance des dictionnaires et du fonctionnement des notices et apprennent en particulier en 6ème à repérer les informations étymologiques qui y figurent.  En ce qui concerne plus spécifiquement l’étude de la morphologie :  En **CM1-CM2**, on étudie les procédés de dérivation en partant à la fois des formes orales et des formes écrites. On étudie de manière systématique un certain nombre de préfixes et de suffixes fréquents à partir de corpus de mots. Au fur et à mesure de leur découverte et de leur étude, les préfixes et les suffixes font l’objet d’un classement sémantique qui s’enrichit au cours du cycle.  On aborde en contexte la formation des mots par composition.  En **6ème**, on s’assure que les élèves sont familiers avec les procédés de dérivation et les utilisent en contexte pour réfléchir au sens et à l’orthographe des mots. On revient sur certains préfixes et suffixes particulièrement productifs dans la langue et on enrichit leur classement. On travaille également sur les radicaux et les familles de mots.  On étudie également les procédés de composition des mots.  ***Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe***  Au cycle 2, les élèves ont appris à identifier le groupe nominal et le verbe, ainsi que le déterminant, l’adjectif et le pronom en position de sujet. Ils ont découvert le fonctionnement des chaines d’accord et en particulier la variation singulier/pluriel.  Au cycle 3, les élèves confortent ces savoirs et les complètent grâce à la mise en place d’un faisceau d’activités : des séances de réflexion et d’observation pour chercher ; des séances d’entrainement pour structurer les savoirs ; des séances de réinvestissement pour les consolider.  Ils développent les activités de manipulations syntaxiques (remplacement, déplacement, pronominalisation, encadrement, réduction, expansion) déjà pratiquées au cycle 2.  **CM1-CM2**  Les élèves identifient les classes qui subissent des variations. Ils maitrisent un faisceau de propriétés (sémantiques, morphologiques et syntaxiques) pour repérer et distinguer les noms et les verbes, ainsi que les déterminants, les adjectifs et les pronoms (pronoms de reprise – pronoms personnels).  Ils identifient le groupe nominal, repèrent le nom noyau et gèrent les accords en genre et en nombre.  Ils identifient le sujet (soit un groupe nominal – un pronom – un nom propre) et gèrent l’accord en personne avec le verbe (sujet avant le verbe, plus ou moins éloigné et inversé).  Ils identifient l’attribut et gèrent l’accord avec le sujet (à rapprocher de l’accord du participe passé avec être).  **6ème**  Les élèves distinguent les déterminants (articles indéfinis, définis, partitifs – déterminant possessif, démonstratif). Ils distinguent les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs.  Ils différencient le groupe nominal singulier qui renvoie à une pluralité sémantique (*tout le monde*) et ils gèrent les accords en genre et en nombre au sein de groupes nominaux avec des compléments du nom (le chien des voisins, les chiens du voisin…).  Ils identifient le sujet (soit un groupe nominal – un pronom – un nom propre – un infinitif) et gèrent l’accord en personne avec le verbe.  Ils maitrisent les propriétés de l’attribut du sujet.  ***Observer le fonctionnement du verbe et l’orthographier***  Pour résoudre des problèmes d’accord, les élèves ont appris dès le cycle 2 à identifier le verbe et ont mémorisé un certain nombre de marques liées aux variations en personne et aux temps.  Au cycle 3, ils confortent les différentes procédures qui leur permettent d’identifier le verbe, s’exercent à l’identifier dans des situations plus complexes et approfondissent son étude.  Ils sont amenés à mettre en relation son fonctionnement syntaxique et ses variations de sens en fonction des constructions. Pour cela, ils comparent les constructions d’un même verbe, ils les catégorisent (rapport sens-syntaxe) et les réemploient (jouer avec, jouer à, jouer pour… / la plante pousse - Lucie pousse Paul).  En ce qui concerne la morphologie, pour travailler sur les régularités des marques de personne (marques terminales), ils comparent et trient des verbes à tous les temps simples.  Ils travaillent également sur les régularités des marques de temps (imparfait-futur-passé simple aux 3èmes personnes-présent-présent du mode conditionnel) et l’assemblage des temps composés.  Ils classent des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (verbes en -er / en -dre / en -ir / en -oir…).  **CM1-CM2**  Sur le plan morphologique, les élèvent repèrent le radical, les marques de temps et les marques de personne. Ils identifient les marques du sujet aux temps simples (opposition entre les sujets à la 3ème personne du pluriel et à la 3ème personne du singulier – les marques avec des pronoms personnels sujets : NOUS, VOUS, TU et JE).  Ils identifient les marques du temps (imparfait – futur).  Ils comprennent le fonctionnement du passé composé par l’association avant tout du verbe *avoir* au présent et d’un participe passé. Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe être, la gestion de l’accord du participe passé est à rapprocher de l’attribut du sujet.  Ils poursuivent la mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) à l’imparfait, au futur, au présent et aux 3èmes personnes du passé simple.  **6ème**  Ils identifient les marques du temps (imparfait – futur – présent du mode conditionnel – passé simple).  Ils comprennent le fonctionnement du plus-que-parfait par l’association avant tout du verbe *avoir* à l’imparfait et d’un participe passé. Pour la liste fermée des verbes qui se conjuguent avec le verbe *être*, la gestion de l’accord du participe passé est à rapprocher de l’attribut du sujet.  Ils poursuivent la mémorisation des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*) à l’imparfait, au futur, au présent, au présent du mode conditionnel, à l’impératif et aux 3èmes personnes du passé simple.  ***Identifier les constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe***  **CM1-CM2**  La phrase comporte deux éléments principaux : le sujet et le prédicat, qui apporte une information à propos du sujet. Le prédicat est le plus souvent composé d'un verbe et de ses compléments s'il en a. Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat.  Ils repèrent les compléments du verbe (non supprimables, non déplaçables en début de phrase et pronominalisables) et les compléments de phrase (supprimables, déplaçables et non pronominalisables).  Au sein du groupe nominal, ils identifient le complément du nom.  **6ème**  Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat dans des situations plus complexes.  Ils apprennent à distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués. | |

**Culture littéraire et artistique**

Au cycle 3, les choix de lecture et les activités d’écriture et d’oral qui leur sont liées sont organisés à partir de grandes entrées qui mettent en lumière les finalités de l’enseignement ; ces entrées ne constituent pas en elles-mêmes des objets d’étude, ni des contenus de formation.

Dans les tableaux ci-dessous, elles sont accompagnées d’indications précisant les enjeux littéraires et de formation personnelle. Des indications de corpus permettent de ménager dans la programmation annuelle des professeurs un équilibre entre les genres et les formes littéraires ; elles fixent quelques points de passage obligés, pour faciliter la construction d’une culture commune ; elles proposent des ouvertures vers d’autres domaines artistiques et établissent des liens propices à un travail commun entre différents enseignements.

En CM1 et CM2, on veille à varier les genres, les formes et les modes d’expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les deux années et à prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Les entrées sont abordées dans l’ordre choisi par le professeur. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Cette œuvre et ces textes sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements propres à chaque entrée.

En 6ème, les entrées sont abordées dans l’ordre choisi par le professeur ; chacune d’elles peut être abordée à plusieurs reprises, à des moments différents de l’année scolaire, selon une problématisation ou des priorités différentes ; le professeur peut aussi croiser deux entrées à un même moment de l’année. Le souci d’assurer la cohérence intellectuelle du travail, l’objectif d’étendre et d’approfondir la culture des élèves, l’ambition de former leur gout et de varier les lectures pour ménager leur intérêt, rendent en tout état de cause nécessaire d’organiser le projet pédagogique annuel en périodes sur un rythme adapté à ces objectifs. Pour le choix des œuvres, le professeur tient compte des œuvres déjà lues et étudiées par les élèves en CM1 et CM2.

Le corpus des œuvres à étudier en 6ème est complété par des lectures cursives au choix du professeur, en lien avec les perspectives du programme ou avec les projets interdisciplinaires. Ces lectures sont de genres, de formes et de modes d’expression variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, albums de bande dessinée). On veille à la diversité des œuvres choisies en puisant dans la littérature française, les littératures francophones et les littératures étrangères et régionales ; on sensibilise ainsi les élèves à la diversité des cultures du monde.

**CM1-CM2**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Héros / héroïnes et personnages** | **La morale en questions** | **Se confronter au merveilleux, à l’étrange** | **Vivre des aventures** | **Imaginer, dire et célébrer le monde** | **Se découvrir, s’affirmer dans le rapport aux autres** |
| **Enjeux littéraires et de formation personnelle** | - découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des types de héros / d’héroïnes, des héros / héroïnes bien identifiés ou qui se révèlent comme tels ;  - comprendre les qualités et valeurs qui caractérisent un héros / une héroïne ;  - s’interroger sur les valeurs socio-culturelles et les qualités humaines dont il / elle est porteur, sur l’identification ou la projection possible du lecteur. | - découvrir des récits, des récits de vie, des fables, des albums, des pièces de théâtre qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences, les droits et les devoirs, la préservation de l’environnement ;  - comprendre les valeurs morales portées par les personnages et le sens de leurs actions ;  - s’interroger, définir les valeurs en question, voire les tensions entre ces valeurs pour vivre en société. | - découvrir des contes, des albums adaptant des récits mythologiques, des pièces de théâtre mettant en scène des personnages sortant de l’ordinaire ou des figures surnaturelles ;  - comprendre ce qu’ils symbolisent ;  - s’interroger sur le plaisir, la peur, l’attirance ou le rejet suscités par ces personnages. | - découvrir des romans d’aventures dont le personnage principal est proche des élèves (enfant ou animal par exemple) afin de favoriser l’entrée dans la lecture ;  - comprendre la dynamique du récit, les personnages et leurs relations ;  - s’interroger sur les modalités du suspens et imaginer des possibles narratifs. | - découvrir des poèmes, des contes étiologiques, des paroles de célébration appartenant à différentes cultures ;  - comprendre l’aptitude du langage à dire le monde, à exprimer la relation de l’être humain à la nature, à rêver sur l’origine du monde ;  - s’interroger sur la nature du langage poétique (sans acception stricte de genre). | - découvrir des récits d’apprentissage mettant en scène l’enfant dans la vie familiale, les relations entre enfants, l’école ou d’autres groupes sociaux ;  - comprendre la part de vérité de la fiction ;  - s’interroger sur la nature et les difficultés des apprentissages humains. |
| **Indications de corpus** | On étudie :  - un roman de la littérature jeunesse ou patrimonial mettant en jeu un héros / une héroïne (lecture intégrale)  **et**  - un récit, un conte ou une fable mettant en jeu un type de héros / d’héroïne ou un personnage commun devenant héros / héroïne  **ou bien**  - un album de bande dessinée reprenant des types de héros / d’héroïnes  **ou bien**  - des extraits de films ou un film reprenant des types de héros / d’héroïnes. | On étudie :  - un roman de la littérature jeunesse ou patrimonial (lecture intégrale),  **et**  des albums, des contes de sagesse, des récits de vie en rapport avec le programme d’enseignement moral et civique et/ou le thème 2 du programme d’histoire de CM2  **ou bien**  - des fables posant des questions de morale, des poèmes ou des chansons exprimant un engagement  **ou bien**  - une pièce de théâtre de la littérature de jeunesse. | On étudie :  - en lien avec des représentations proposées par la peinture, la sculpture, les illustrations, la bande dessinée ou le cinéma, un recueil de contes merveilleux ou de contes et légendes mythologiques (lecture intégrale)  **et**  - des contes et légendes de France et d’autres pays et cultures  **ou bien**  - un ou des albums adaptant des récits mythologiques  **ou bien**  - une pièce de théâtre de la littérature de jeunesse. | On étudie :  - un roman d’aventures de la littérature de jeunesse (lecture intégrale) dont le personnage principal est un enfant ou un animal  **et**  - des extraits de différents classiques du roman d’aventures, d’époques variées  **ou bien**  - un album de bande dessinée. | On étudie :  - un recueil de poèmes  **et**  - des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique  **ou bien**  - des contes étiologiques de différentes cultures. | On étudie :  - un roman d’apprentissage de la littérature jeunesse ou patrimonial  **et**  - des extraits de différents classiques du roman d’apprentissage, d’époques variées ou de récits autobiographiques  **ou bien**  - des extraits de films ou un film autant que possible adapté de l’une des œuvres étudiées  **ou bien**  - des poèmes exprimant des sentiments personnels. |

**Sixième**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Le monstre, aux limites de l’humain** | **Récits d’aventures** | **Récits de création ; création poétique** | **Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques** |
| **Enjeux littéraires et de formation personnelle** | - découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des figures de monstres ;  - comprendre le sens des émotions fortes que suscitent la description ou la représentation des monstres et le récit ou la mise en scène de l’affrontement avec eux ;  - s’interroger sur les limites de l’humain que le monstre permet de figurer et d’explorer. | - découvrir des œuvres et des textes qui, par le monde qu’ils représentent et par l’histoire qu’ils racontent, tiennent en haleine le lecteur et l’entrainent dans la lecture ;  - comprendre pourquoi le récit capte l’attention du lecteur et la retient ;  - s’interroger sur les raisons de l’intérêt que l’on prend à leur lecture. | - découvrir différents récits de création, appartenant à différentes cultures et des poèmes de célébration du monde et/ou manifestant la puissance créatrice de la parole poétique;  - comprendre en quoi ces récits et ces créations poétiques répondent à des questions fondamentales, et en quoi ils témoignent d’une conception du monde ;  - s’interroger sur le statut de ces textes, sur les valeurs qu’ils expriment, sur leurs ressemblances et leurs différences. | - découvrir des textes de différents genres mettant en scène les ruses et détours qu’invente le faible pour résister au plus fort ;  - comprendre comment s’inventent et se déploient les ruses de l’intelligence aux dépens des puissants et quels sont les effets produits sur le lecteur ou le spectateur ;  - s’interroger sur la finalité, le sens de la ruse, sur la notion d’intrigue et sur les valeurs mises en jeu. |
| **Indications de corpus** | On étudie :  - en lien avec des documents permettant de découvrir certains aspects de la figure du monstre dans la peinture, la sculpture, l’opéra, la bande dessinée ou le cinéma, des extraits choisis de l’*Odyssée* et/ou des *Métamorphoses*, dans une traduction au choix du professeur ;  **et**  - des contes merveilleux et des récits adaptés de la mythologie et des légendes antiques, ou des contes et légendes de France et d’autres pays et cultures ;  **ou bien**  - des extraits de romans et de nouvelles de différentes époques. | On étudie :  - un classique du roman d’aventures (lecture intégrale)  **et**  - des extraits de différents classiques du roman d’aventures, d’époques variées et relevant de différentes catégories  **ou bien**  - des extraits de films d’aventures ou un film d’aventures autant que possible adapté de l’un des livres étudiés ou proposés en lecture cursive. | On étudie :  - en lien avec le programme d’histoire (thème 2 : « Croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au 1er millénaire avant Jésus-Christ »), un extrait long de La Genèse dans la Bible (lecture intégrale)  - des extraits significatifs de plusieurs des grands récits de création d’autres cultures, choisis de manière à pouvoir opérer des comparaisons  **et**  - des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique. | On étudie :  - des fables et fabliaux, des farces ou soties développant des intrigues fondées sur la ruse et les rapports de pouvoir  **et**  - une pièce de théâtre (de l’Antiquité à nos jours) ou un film sur le même type de sujet (lecture ou étude intégrale). |

Croisements entre enseignements

Au cycle 3 comme au cycle 2, les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d’apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entrainement si l’attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance.

**Au CM1 et au CM2**, l’ensemble de l’enseignement du français revient au professeur des écoles et les horaires d’enseignement prévoient que les activités d’oral, de lecture, d’écriture soient intégrées dans l’ensemble des enseignements, quotidiennement, pour une durée hebdomadaires de 12 heures.

**En sixième**, compte tenu du volume hebdomadaire plus restreint dévolu à l’enseignement de la discipline, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge de la dimension littéraire de cet enseignement dans le domaine du langage oral, de la lecture, de l’écriture ainsi que celle de l’étude de la langue française.

Il appartient donc à chaque professeur du collège d’identifier dans les programmes les éléments pour lesquels sa discipline contribue pleinement au développement de la maitrise du langage oral et à la construction des compétences en lecture et en écriture et de veiller aux acquisitions linguistiques propres à sa discipline (lexique, formulations spécifiques). La rigueur et la régularité des situations d’apprentissages mettant en jeu les compétences langagières et linguistiques doivent permette l’élaboration des savoirs et des concepts spécifiques à chaque discipline.

Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans l’explicitation des démarches, dans les débats de savoirs ou d’interprétation (à propos de textes, d’images ou d’expériences), dans les comptes rendus, dans les présentations orales, dans les discussions à visée philosophique, en lien avec l’enseignement moral et civique… Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l’emploi d’un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes, d’illustrations associées, de tableaux, de schémas ou autres formes de langage écrit, donnés sur supports traditionnels ou numériques.

**En CM1 et en CM2**, les élèves identifient les premières caractéristiques et spécificités des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences humaines, sciences du vivant et de la matière), artistiques ou technologiques. **En 6ème,** les compétences de lecture spécifiques aux textes et documents utilisés dans chaque discipline, en particulier en histoire-géographie et en sciences, font l’objet de situations d’apprentissages fréquentes et régulières dans lesquelles les stratégies *ad* *hoc* sont explicitées.

En écriture, en CM1 et en CM2, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à une production d’écrit (rédaction d’un propos élaboré). En 6ème, les élèves sont amenés à produire des écrits variés et à rédiger des textes propres aux différentes disciplines. Les compétences nécessaires pour rédiger ces textes sont explicitées et exercées régulièrement.

Les entrées du programme de culture littéraire et artistique permettent des croisements privilégiés avec les programmes d’histoire, d’histoire des arts et d’enseignement moral et civique.

Outre la recherche d’informations, le traitement et l’appropriation de ces informations font l’objet d’un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d’écriture. En 6ème, le professeur documentaliste est plus particulièrement en charge de ces apprentissages, en lien avec les besoins des différentes disciplines.

Tout au long du cycle, en tenant compte de la progression en étude de la langue, la vigilance orthographique des élèves est exercée et leur réflexion sur la langue régulièrement sollicitée. L’apprentissage d’une langue vivante étrangère ou régionale est l’occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement de cette langue avec le français, mais aussi d’expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens…). De manière générale, les autres langues pratiquées par les élèves sont régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. En 6ème, les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales.

Sur les trois années du cycle, en cycle 3 comme en cycle 2, des projets ambitieux qui s’inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d’éducation artistique et culturelle) et / ou d’autres enseignements : par exemple, des projets d’écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d’exposition commentée rendant compte d’une étude particulière et incluant une sortie et des recherches documentaires, des projets de publication en ligne…

|  |
| --- |
| **Programme pour le cycle 4** |

**Les textes qui suivent appliquent les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées par l’Académie française et publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.**

**Volet 3 : les enseignements**

**Français**

L'enseignement du français joue au cycle 4, comme dans les cycles précédents, un rôle décisif dans la réussite scolaire, tant pour le perfectionnement des compétences de lecture et d'expression utilisées dans tous les champs de la connaissance et de la vie sociale que pour l'acquisition d'une culture littéraire et artistique.

Au cycle 3, les élèves ont développé des capacités à lire, comprendre et interpréter des documents de natures diverses, particulièrement des textes littéraires. Ils ont enrichi leurs compétences de communication et d’expression, écrites et orales, dans des situations de plus en plus complexes, structurant leurs connaissances et élaborant une pensée propre. Ils sont entrés dans une étude de la langue explicite et réflexive, au service de la compréhension et de l’expression.

L’enseignement du français en cycle 4 constitue une étape supplémentaire et importante dans la construction d’une pensée autonome appuyée sur un usage correct et précis de la langue française, le développement de l'esprit critique et de qualités de jugement qui sont nécessaires au lycée.

Cet enseignement s’organise autour de compétences et de connaissances qu’on peut regrouper en trois grandes entrées :

* le développement des compétences langagières orales et écrites en réception et en production ;
* l'approfondissement des compétences linguistiques qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue, incluant systèmes orthographique, grammatical et lexical ainsi que des éléments d'histoire de la langue (en lien avec les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales) ;
* la constitution d'une culture littéraire et artistique commune, faisant dialoguer les œuvres littéraires du patrimoine national, les productions contemporaines, les littératures de langue française et les littératures de langues anciennes et de langues étrangères ou régionales, et les autres productions artistiques, notamment les images, fixes et mobiles.

Le professeur de français veille à articuler les différentes composantes de son enseignement, en organisant les activités et les apprentissages de façon cohérente, autour d’objectifs convergents, par périodes et en construisant sur l’année scolaire une progression de son enseignement adaptée aux besoins de ses élèves. Ainsi, le travail mené pour développer les compétences langagières orales et écrites est effectué en lien étroit avec la découverte et l’étude de textes littéraires et d’œuvres artistiques, choisis librement par le professeur en réponse aux questionnements structurant la culture littéraire et artistique au cycle 4.

Le travail en français, dans les différents cadres possibles (cours de français, accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires…), permet de nombreux et féconds croisements entre les disciplines. Tant sur le plan culturel que sur le plan linguistique, le professeur de français veille tout particulièrement à ménager des rapprochements avec les langues et cultures de l’Antiquité. Il puise aussi librement dans les thématiques d’histoire des arts pour élaborer des projets et établir des liens entre les arts du langage, les autres arts et l'histoire. En outre, l’enseignement du français joue un rôle déterminant dans l’éducation aux médias et à l’information : les ressources du numérique trouvent toute leur place au sein du cours de français et sont intégrées au travail ordinaire de la classe, de même que la réflexion sur leurs usages et sur les enjeux qu’ils comportent. Enfin, l’enseignement du français contribue fortement à la formation civique et morale des élèves, tant par le développement de compétences à argumenter que par la découverte et l’examen critique des grandes questions anthropologiques, morales et philosophiques soulevées par les œuvres littéraires.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Comprendre et s’exprimer à l’oral**   * Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes. * S’exprimer de façon maitrisée en s’adressant à un auditoire. * Participer de façon constructive à des échanges oraux. * Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. | 1, 2, 3 |
| **Lire**   * Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires. * Lire des œuvres littéraires, fréquenter des œuvres d’art. * Élaborer une interprétation de textes littéraires. | 1, 5 |
| **Écrire**   * Utiliser l’écrit pour penser et pour apprendre. * Adopter des stratégies et des procédures d’écriture efficaces. * Exploiter des lectures pour enrichir son écrit. | 1 |
| **Comprendre le fonctionnement de la langue**   * Connaitre les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique. * Connaitre les différences entre l’oral et l’écrit. * Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe. * Maitriser le fonctionnement du verbe et son orthographe. * Maitriser la structure, le sens et l’orthographe des mots. * Construire les notions permettant l’analyse et la production des textes et des discours. * Utiliser des repères étymologiques et d’histoire de la langue. | 1, 2 |
| **Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique**   * Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les productions artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle. * Établir des liens entre des productions littéraires et artistiques issues de cultures et d’époques diverses. | 1, 5 |

**Compétences langagières, orales et écrites**

**LANGAGE ORAL**

L’enseignement de l’oral au cycle 4 conduit les élèves à entrer davantage dans les genres codifiés de l’oral en les pratiquant et en en identifiant les caractéristiques. Des moments spécifiques lui sont consacrés en lien avec les activités de lecture et d'écriture. Les élèves apprennent à tirer profit de l’écoute de discours oraux élaborés ; ils apprennent à en produire eux-mêmes, à s’appuyer efficacement sur une préparation, à maitriser leur expression, à apporter leur contribution dans des débats.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Comprendre des discours oraux élaborés (récit, exposé magistral, émission documentaire, journal d’information). * Produire une intervention orale continue de cinq à dix minutes (présentation d’une œuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d’une recherche, défense argumentée d’un point de vue). * Interagir dans un débat de manière constructive et en respectant la parole de l’autre. * Lire un texte à haute voix de manière claire et intelligible ; dire de mémoire un texte littéraire ; s'engager dans un jeu théâtral. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes**   * Identification des visées d’un discours oral, hiérarchisation des informations qu’il contient, mémorisation des éléments importants. * Distinction de ce qui est explicite et de ce qui est sous-entendu dans un propos. | Écoute attentive et active, citation, résumé et reformulation de propos tenus par autrui. |
| **S’exprimer de façon maitrisée en s’adressant à un auditoire**   * **Pratiquer le compte-rendu** * Connaissance des fonctions et formes du compte rendu. * Usage efficace des documents servant de supports à l’exposé. * **Raconter une histoire** * Connaissance des techniques du récit oral. * **Exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue** * Emploi d’un vocabulaire précis et étendu. | Présentation d'une œuvre, d'un auteur.  Formulation de réactions après lecture d’un texte, présentation d’un point de vue.  Explicitation d’une démarche personnelle.  Travail sur des enregistrements de prestations personnelles.  Élaboration de documents destinés à faciliter l’exposé. |
| **Participer de façon constructive à des échanges oraux**   * **Interagir avec autrui dans un échange, une conversation, une situation de recherche** * Connaissance des codes de la conversation en situation publique, des usages de la politesse. * **Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur** * Connaissance de techniques argumentatives. * **Animer et arbitrer un débat** | Interactions en classe dans des situations variées.  Activités d’échanges et de débat, notamment débat interprétatif, débat littéraire, cercles de lecture. |
| **Percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole**   * Ressources de la voix, de la respiration, du regard, de la gestuelle. * Techniques multimodales (textes, sons et images). | Lecture à haute voix et mémorisation de textes  Mise en voix et théâtralisation.  Usage des technologies numériques pour enregistrer la voix, associer sons, texte et images. |
| **Repères de progressivité**  Les élèves doivent progressivement accéder à la pratique d'un oral codifié et socialisé, éloigné de la pratique spontanée de la conversation courante. Pour autant, on ne saurait exiger d'eux une correction absolue et la maitrise complète des techniques de l'exposé et du débat. L'accent est mis en début de cycle sur le compte rendu, le récit oral, la mise en voix et la théâtralisation des textes. L'expression des sentiments, des sensations et du jugement argumenté, la participation à des débats organisés, la pratique de l'exposé sont travaillées tout au long du cycle mais sont peu à peu plus structurées et plus exigeantes. Une prise de parole de dix minutes en continu est un objectif raisonnable à atteindre en fin de cycle. Une part des séances d'accompagnement est consacrée à l'entrainement à l'oral. | |

**ÉCRITURE**

Au cycle 4, les élèves explorent les différentes fonctions de l’écrit et apprennent à enrichir leurs stratégies d’écriture. Grâce à la diversité et à la fréquence des activités d’écriture, ils apprennent à mettre les ressources de la langue et les acquis de leurs lectures au service d’une écriture plus maitrisée. Leur pratique de l’écrit devient plus réflexive et ils deviennent ainsi capables d’améliorer leurs écrits. Ils savent utiliser l'écrit pour travailler et apprendre. Ils comprennent qu'un écrit n'est jamais spontanément parfait et qu'il doit être repris pour rechercher la formulation qui convient le mieux, préciser ses intentions et sa pensée.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Communiquer par écrit et sur des supports variés (papier, numérique) un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite. * Formuler par écrit sa réception d’une œuvre littéraire ou artistique. * En réponse à une consigne d’écriture, produire un écrit d’invention s’inscrivant dans un genre littéraire du programme, en s’assurant de sa cohérence et en respectant les principales normes de la langue écrite. * Utiliser l'écrit pour réfléchir, se créer des outils de travail. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Exploiter les principales fonctions de l’écrit**   * **Comprendre le rôle de l’écriture** * Connaissance de l’histoire de l’écriture et de ses usages. * Connaissance de la fonction et des formes des écrits dans la vie sociale et culturelle, les domaines scolaires. * Connaissance de la fonction, des potentialités et des usages des nouveaux supports de l’écriture. * **Utiliser l’écrit pour penser et pour apprendre** * Réalisation d'écrits préparatoires. * Prise de notes à partir de différents supports. * Connaissance des techniques et usages de la prise de notes. | Enquête sur les usages de l’écriture (sociaux, personnels, littéraires…).  Élaboration de listes, cartes mentales, essais de formulation, schémas, dessins.  Élaboration de traces écrites individuelles ou collectives.  Comparaison des notes prises.  Observation de différences de formulation en fonction du support (courrier électronique /courrier papier…). |
| **Adopter des stratégies et des procédures d’écriture efficaces**   * Prise en compte du destinataire, des visées du texte et des caractéristiques de son genre et du support d’écriture dès la préparation de l’écrit et jusqu’à la relecture ultime. * Stratégies permettant de trouver des idées ou des éléments du texte à produire. * Organisation de l’écrit en fonction des règles propres au genre du texte à produire et à son support. * Respect des normes linguistiques. * Vérification et amélioration de la qualité du texte, en cours d’écriture, lors de la relecture et *a posteriori*. | Pratique régulière et diversifiée d’écrits, notamment sous une forme numérique.  Verbalisation des intentions d’écriture.  Réécriture de textes en fonction d’un changement de destinataire, de visée, de tonalité…  Mise à disposition de textes ou de fragments de textes variés.  Transformation, imitation, détournement de textes.  Recherche collective de formulations pour améliorer un texte, l’enrichir, le transformer.  Utilisation de dictionnaires, d’outils de vérification,  de logiciels de traitement de texte.  Valorisation des écrits : lecture orale, publication respectant les codes de mise en page. |
| **Pratiquer l’écriture d’invention**   * Connaissance des caractéristiques des genres littéraires pour composer des écrits créatifs, en intégrant éventuellement différents supports.   **Exploiter des lectures pour enrichir son écrit**   * Connaissance des principaux genres littéraires. * Utilisation des outils d’analyse des textes. | Activités d’imitation, de transposition, de greffe.  Jeux poétiques.  Activités d'écriture de formes variées, mettant en jeu l'imagination ou l'argumentation.  Écriture de textes pour communiquer sa réception de textes lus.  Apport de ressources textuelles pour répondre à un problème d’écriture, de textes supports, de déclencheurs, de réserve lexicale. |
| **Passer du recours intuitif à l’argumentation à un usage plus maitrisé**   * Connaissance des principales fonctions et caractéristiques des discours argumentatifs : expliquer pour faire comprendre un phénomène, démontrer pour faire partager une démarche de résolution de problème, justifier pour prouver qu’on a eu raison de faire ce qu’on a fait, argumenter pour faire adopter un point de vue. * Repérage et identification de procédés destinés à étayer une argumentation (organisation du propos, choix des exemples, modalisation). | Réécriture de textes issus de la littérature ou de la presse afin de modifier leur orientation argumentative.  Production de textes défendant une opinion en réponse à un texte argumentant en faveur d’un point de vue différent. |
| **Repères de progressivité**  Les activités d'écriture sont permanentes et articulées aux activités de lecture et d'expression orale. Dès le début du cycle, on encourage la pratique d’écriture de documents personnels (carnets de bords, cahiers de lecture cursive et d'écriture d'invention, répertoires de mots, écrits intermédiaires divers...). L'environnement numérique de travail permet de capitaliser et d'échanger des textes individuels et collectifs. On prend l'habitude de faire alterner des écrits courts et des travaux de longue durée qui peuvent donner lieu à publication et diffusion au sein de la classe et de l'établissement. Un élève de 5ème doit pouvoir écrire seul un texte correct de 500 à 1000 signes après reprises et corrections. En 4ème et 3ème, on se fixe l'objectif de 2000 à 3000 signes selon les écrits. Des écrits collectifs de longue durée peuvent aller à des volumes plus importants. Complexité des phrases, précision du vocabulaire, cohérence textuelle augmentent tout au long du cycle. | |

**LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT ET DE L'IMAGE**

Au cycle 4 se poursuit le travail amorcé au cycle précédent de construction du sens par la formulation d'hypothèses de lecture fondées sur des indices textuels et qui font l'objet de justifications et de débats au sein de la classe. Des écrits et des oraux aident à formaliser cette démarche. Mais au cycle 4, les textes à lire sont plus variés et plus complexes et incitent à une approche plus fine des caractéristiques des genres et des registres utilisés pour produire des effets sur le lecteur. Le travail d'interprétation et d'élaboration d'un jugement argumenté, progressivement enrichi au cours du cycle, devient une tâche centrale. Les élèves découvrent des textes et des documents plus difficiles, où l'implicite, la nature des visées, les références intertextuelles et les contextes culturels de production doivent être repérés et compris.

Les images fixes ou mobiles constituent une ressource précieuse au cycle 4 : elles proposent aux yeux des élèves des figurations du monde et facilitent ainsi leur perception des textes littéraires ; elles sont également l’occasion de les confronter à des procédés sémantiques proches de ceux utilisés pour les textes et de développer des méthodes d’analyse spécifiques pour chacun d’entre eux ; elles leur donnent accès à une culture complémentaire qui dialogue avec la culture littéraire et l'enrichit.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| * Lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports (papier, numérique). * Lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l’interprétation sur quelques outils d’analyse simples. * Situer les textes littéraires dans leur contexte historique et culturel. * Lire une œuvre complète et rendre compte oralement de sa lecture. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** |
| **Lire des textes variés avec des objectifs divers**   * **Adapter sa lecture à l’objectif poursuivi** * **Adapter sa lecture aux supports et aux modes d’expression** * **Reconnaitre les implicites d’un texte et faire les inférences et hypothèses de lecture nécessaires** * **Recourir à des stratégies de lecture diverses** * Éléments de cohérence d’un texte. * Références culturelles des textes. * Nature des documents. * Identification des codes linguistiques de l'école. | Reformulations, verbalisation des représentations mentales.  Stratégies de compréhension du lexique.  Régulation et contrôle de la lecture. |
| **Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires**   * Caractéristiques des différents documents étudiés (scientifiques, médiatiques, composites…). * **Lire et comprendre des images fixes ou mobiles variées empruntées à la peinture, aux arts plastiques, à la photographie, à la publicité et au cinéma en fondant sa lecture sur quelques outils d’analyse simples** * **Situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel** * Éléments d’analyse de l’image. * Relation entre textes littéraires, images illustratives et adaptations cinématographiques. | Lecture et analyse de textes et de documents variés  Traitement de l’information.  Interprétation de dessins de presse ou de caricatures  Description en termes simples mais avec un vocabulaire approprié d'une œuvre, en relation avec le programme littéraire ou le programme d'histoire des arts.  Présentation à l'oral d'une œuvre ou d'un petit corpus.  Visite de musée, visionnage de quelques grandes œuvres marquantes du patrimoine cinématographique : repérage de procédés et recherche du sens.  Formulation de jugements de gout, révisables lors de la confrontation avec les pairs ou le professeur. |
| **Lire des œuvres littéraires et fréquenter des œuvres d’art**   * Différents genres littéraires. * Caractéristiques et enjeux de l'environnement médiatique et numérique. * Les œuvres majeures depuis l’Antiquité, leur contexte et le dialogue entre les arts. | Activités reliant lire /écrire / dire. |
| **Élaborer une interprétation de textes littéraires**   * **Formuler des impressions de lecture** * **Percevoir un effet esthétique et en analyser les sources** * **Situer une œuvre dans son contexte pour éclairer ou enrichir sa lecture et établir des relations entre des œuvres littéraires et artistiques** * Notions d’analyse littéraire. * Procédés stylistiques. * Éléments d'histoire littéraire et d'histoire. * Éléments d’analyse d’œuvres théâtrales, cinématographiques, picturales, musicales. | Formulation de jugements de gout, révisables lors de la confrontation avec les pairs ou le professeur.  Travail sur les sources d’information.  Mise en voix et théâtralisation.  Confrontation d'interprétations divergentes d'un même texte ou d'un même passage et justification des interprétations à partir d'éléments du texte. |
| **Repères de progressivité :**  Chaque année, le professeur aborde les questionnements au programme en mobilisant les ressources de : la littérature patrimoniale (en s’efforçant de puiser dans toutes les époques, du Moyen Âge au XXe siècle) ; la littérature contemporaine ; les littératures antiques et étrangères ; les littératures francophones ; la littérature de jeunesse ; les textes non littéraires de natures et de fonctions variées (écrits sociaux, documentaires). Il exploite aussi des œuvres issues de domaines artistiques diversifiés. Il s’agit notamment d’établir constamment des ponts entre le passé, le présent et les questions du monde de demain, en dépassant les frontières artificielles, dans une perspective culturelle ouverte et riche.  Chaque année du cycle, l’élève lit :   * au moins trois œuvres complètes en lecture intégrale ; * au moins trois œuvres complètes en lecture cursive ; * au moins trois groupements de textes (lectures analytiques et cursives). | |

**Compétences linguistiques : étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**

Le cycle 3 a donné la priorité aux notions permettant l’acquisition de l’orthographe et a proposé une étude de la langue dans le contexte de son usage en lecture et en écriture.

Le cycle 4 poursuit ces apprentissages, approfondit les notions et règles déjà étudiées et fait découvrir de nouvelles notions et d’autres domaines du fonctionnement de la langue. Il entend également permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement global de la langue et l'organisation de son système. Dans cet objectif, le choix a été fait de fonder le programme sur des notions centrales dont l’étude sera progressivement approfondie au cours du cycle. Les exercices et entrainements d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire, sollicitant mémorisation et réflexion, donnent lieu à des séances spécifiques, sans perdre de vue les activités de production de textes, d'exposés oraux, de lecture structurées autour des problématiques indiquées en « culture littéraire et artistique ». L’inflation terminologique doit être évitée : au cycle 4, il s’agit moins de parvenir à une connaissance exhaustive de tous les éléments de la phrase et du texte que de comprendre que la langue est un système et qu’elle est mise en œuvre dans des discours.

L’organisation de cet enseignement s’articule selon les perspectives suivantes :

**\* La grammaire au service des compétences langagières de lecture et d'écriture nécessaires pour s’approprier le sens des textes et mener des analyses littéraires étayées. Ces compétences interviennent également dans la production d’écrits.** Les notionsconcernant la cohérence et la cohésion des textes sont étudiées en contexte, lors des activités de lecture et d’écriture. La progression prend appui sur les écrits des élèves.

\* **La grammaire au service de l'orthographe**. Le travail du cycle 3 se poursuit avec l’objectif de construction d’un rapport plus expert à la norme, en continuant à se fixer de grandes priorités en fonction des régularités orthographiques auxquelles il faut s'entrainer et qu'il convient d'automatiser. L’enseignement de l’orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.

**\* La grammaire au service de la réflexion sur la langue**. L’objectif n’est pas la mémorisation de règles ou d’étiquettes grammaticales pour elles-mêmes, mais bien la formation intellectuelle des élèves et le développement d’une posture réflexive. Il s’agit de leur faire percevoir que la langue est un système organisé et de les faire réfléchir sur les normes, la pertinence et l’acceptabilité de telle ou telle forme. Cette posture qui met la langue à distance pour en examiner le fonctionnement et en appréhender l’organisation a commencé à se construire au cycle 3 en mettant plus particulièrement en évidence les notions et les mécanismes qui concernent l’orthographe. Au cycle 4, c’est la syntaxe qui fait l’objet d’une étude plus systématique et c’est dans la perspective de leur fonctionnement syntaxique que sont étudiées les classes de mots et leurs relations. Pour parvenir à une compréhension et une vision d’ensemble du système de la langue, des séances spécifiques doivent être consacrées à la structuration des connaissances acquises lors des activités de langage oral, de lecture et d’écriture. L’étude de la langue construit et entretient ainsi une vigilance grammaticale et orthographique et cette prise de distance par l’observation de la langue a des retombées sur les activités d’oral, de lecture et d’écriture en permettant une utilisation consciente des moyens de la langue.

La terminologie qui figure à la suite du programme est celle qui doit être connue des élèves.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Attendus en fin de cycle 4** | | | |
| * Analyser les propriétés d’un élément linguistique. * Apprécier le degré d’acceptabilité d’un énoncé. * Mobiliser les connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales en rédaction de texte dans des contextes variés * Réviser ses écrits en utilisant les outils appropriés. * Savoir analyser en contexte l’emploi d’unités lexicales, identifier un réseau lexical dans un texte et en percevoir les effets. * Mobiliser en réception et en production de textes les connaissances linguistiques permettant de construire le sens d’un texte, son rapport à un genre littéraire ou à un genre de discours. | | | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève** | | |
| **Connaitre les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique**   * **Fonctionnement de la phrase simple** * Distinction phrase non verbale/phrase simple /phrase complexe. * Analyse des constituants de la phrase simple en constituants obligatoires (sujet, prédicat) et facultatifs (complément de phrase). * Identification des groupes syntaxiques: leurs constituants et leurs fonctions. * Identification des classes de mots et mise en évidence de leurs propriétés. * Approfondissement des propriétés des notions grammaticales nécessaires à la correction orthographique et à la production d’un texte conforme à la norme **;** en particulier, extension de la classe des déterminants (possessifs, démonstratifs, interrogatifs, exclamatifs) et de celle des pronoms et mise en relation de ces deux classes. * Observation de l’ordre des mots et de son effet sur le sens de la phrase. * Identification des types et des formes de phrase. * Notion de construction détachée (ou apposition). * **Fonctionnement de la phrase complexe** * Identification des constituants de la phrase complexe (par analogie avec les constituants de la phrase simple). * Notions de juxtaposition, coordination, subordination. * **Rôle de la ponctuation** * Analyse du rôle syntaxique des signes de ponctuation et utilisation de ces signes à bon escient. | Travail à partir des écrits des élèves, acceptables ou non, de corpus de phrases et/ou de textes créés, de textes littéraires ou non pour inviter à la problématisation (situation-problème).  Activités de manipulations pour délimiter les caractéristiques et déterminer les niveaux de dépendance :   * suppression ; * déplacement ; * remplacement ; * expansion / réduction ; * transformation (changement de forme et de type de phrase : encadrement par *c’est… que/qui* ou par *ne… pas*, nominalisation, pronominalisation, reformulation).   Articulation d’activités de raisonnements et d’activités visant l’automatisation des procédures.  Utilisation du TNI ou du traitement de texte pour mettre en œuvre des manipulations syntaxiques.  Observation des effets produits par des changements dans la ponctuation ; repérage des possibilités de choix et des contraintes en matière de ponctuation. | | |
| **Connaitre les différences entre l’oral et l’écrit**   * **Aspects syntaxiques** * Initiation à une approche comparative de la syntaxe à l’oral et à l’écrit : découpage des unités, ordre des unités (mots et groupes). * **Formes orales et formes graphiques** * Incidences de l’écrit sur l’oral (liaison) et de l’oral sur l’écrit (élision). * Comparaison entre les marques morphologiques à l’oral et à l’écrit. * **Aspects prosodiques** * Observation de la prosodie et de l’organisation du texte à l’oral et à l’écrit (segmentation, ponctuation, paragraphe, vers…). * Fonction prosodique, sémantique, syntaxique de la ponctuation. * Notions de diction des textes. | Recueil et transcription de corpus oraux, comparaison avec des corpus écrits.  Transposition de l’oral vers l’écrit, par exemple à l’occasion de la mise par écrit de propos recueillis à l’oral ; comparaison des choix effectués pour transposer l’énoncé initial ; analyse des changements apportés.  Écoute d’énoncés oraux pour repérer les liaisons et les élisions et exercices de transcription ; lecture à haute voix d’énoncés avec repérage des phénomènes de liaisons et observation de leur réalisation.  Distinction des finales verbales en /E/ : procédure de remplacement dans tous les contextes pour aider à l’écriture de l’infinitif, de l’imparfait et du participe passé ; distinction des autres formes d’homophonie verbale (finales en /i/ notamment) ; distinction des homophonies verbonominales (ex. *le travail/il travaille*).  Repérage de la place de l’accent tonique à partir de textes lus à haute voix ou de corpus oraux ; repérage des groupes syntaxiques en prenant appui sur les phénomènes prosodiques.  Préparation de la lecture à haute voix par un repérage des groupes syntaxiques ; distinction des signes de ponctuation selon leur fonction  Recueil de corpus oraux autour d’actes de parole (demander, refuser, s’excuser…), comparaison des différentes façons de dire, comparaison avec des corpus écrits. | | |
| **Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe**   * **Connaitre le fonctionnement des chaines d’accord** * Accord dans le groupe nominal complexe (avec plusieurs noms, plusieurs adjectifs, une relative, des déterminants comme *tout*, *chaque, leur*…) * Accord du participe passé avec *être* (à rapprocher de l’adjectif) et avec *avoir* (cas du COD antéposé) - cas simples. * Accord de l’adjectif et du participe passé en position détachée. * Accord du verbe dans les cas complexes (donneur d’accord éloigné du verbe, avec plusieurs noms, avec plusieurs personnes, pronom relatif, collectif ou distributif, indiquant une quantité, présence d’un pronom ou d’un autre groupe syntaxique entre le donneur d’accord et le verbe…). * **Savoir relire un texte écrit** * Savoir vérifier les marques dans les chaines d’accord (savoir questionner une production orthographique, savoir juger de la pertinence d’un choix graphique). * Identifier les erreurs (savoir analyser la nature de l’erreur, sa source, les alternatives possibles). | | Discussions sur les marques grammaticales à partir de dictées, en classe entière ou en groupes ; réécritures ; tests de jugement orthographique et tout exercice supposant d’interroger les erreurs possibles et leur nature.  Matérialisation des chaines d’accord.  Justification des choix (à l’oral ou à l’écrit).  Analyse de productions d’élèves, de corpus d’erreurs et tout exercice permettant à l’élève d’identifier les zones à risque.  Élaboration de grilles typologiques d’erreurs  Construction collective de stratégies de révision.  Utilisation d’outils (grammaires, outils élaborés par la classe, outils numériques) pour réviser son texte. |
| **Maitriser le fonctionnement du verbe et son orthographe**   * **Mise en évidence du lien sens-syntaxe** * Identification des verbes à construction directe et à construction indirecte, des verbes à plusieurs compléments ; mise en évidence des constructions par la pronominalisation ; analyse du sens des verbes en fonction de leur construction. * Identification des verbes pronominaux. * **Maitrise de la morphologie verbale écrite** en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical, marques de mode-temps, marques de personne pour les modes personnels) * Identification des principaux temps et modes. * Formation des temps simples : systématisation des règles d’engendrement des formes verbales aux différents temps simples (temps de l’indicatif, impératif, subjonctif présent, subjonctif imparfait aux 3èmes personnes) à partir du radical du participe présent et/ou de la connaissance des bases verbales. * Construction des temps composés ; connaissance des formes du participe passé des verbes (*é*, *i*, *u* et formes avec consonne finale). * Construction du passif. * **Mise en évidence du lien entre le temps employé et le sens (valeur aspectuelle)** * Approfondissement de la valeur aspectuelle des temps à partir d’observations et de comparaisons : opposition entre temps simples et temps composés (non accompli/ accompli) ; opposition entre temps qui embrassent ou non l’action dans sa totalité (borné/non borné : *elle lut une page/elle lisait une page*). * Observation de l’incidence de la valeur aspectuelle des temps sur leurs emplois (premier plan/arrière-plan). * Principaux emplois des différents modes. * **Mémorisation de formes verbales** : formes du passé simple et du subjonctif présent des verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir, savoir, falloir, valoir ;* verbes à infinitif en -er) ; présent, imparfait, futur, présent du mode conditionnel, impératif de verbes moins fréquents | | Manipulations syntaxiques pour mettre en évidence les constructions verbales.  Utilisation d’articles de dictionnaires pour relier sens et construction et étudier le champ sémantique des verbes.  Réemploi des verbes en production écrite (écriture à contraintes).  Observation et tri de formes verbales.  Exercices de formation des modes-temps  Repérage et classement de formes de participe passé.  Exercices de formation du passif ; transformations de phrases actif-passif et analyse des effets de sens de ces transformations.  En contexte (de lecture ou d’écriture), mise en évidence des valeurs aspectuelles des temps et des verbes et sensibilisation aux effets produits (la terminologie concernant l'aspect n'a pas à être apprise par les élèves)  .  Réécriture de textes ou d'énoncés en changeant les temps, discussion pour déterminer ce qui est acceptable ou non et pour apprécier les effets produits Comparaison d’énoncés pour réfléchir sur les valeurs modales (*je promets qu’il ne viendra pas / je préfère qu’il ne vienne pas / je promets de venir*).  Entrainement à la mémorisation des formes verbales. |
| **Maitriser la structure, le sens et l’orthographe des mots**   * **Observations morphologiques** : dérivation et composition, étymologie et néologie, graphie des mots, notamment à partir d’éléments latins et grecs ou empruntés aux langues étrangères ; mise en évidence de changements de catégorie syntaxique induits par la dérivation (*déménager/déménagement ; beau/beauté*…) et de leurs incidences orthographiques * **Mise en réseau de mots** (groupements par champ lexical et par champ sémantique) et maitrise de leur classement par degré d'intensité et de généralité * **Analyse du sens des mots** : polysémie et synonymie, catégorisations (termes génériques/termes spécifiques), nuances et glissements de sens, expressions figées, construction des verbes et variations de sens * **Utilisation de** **différents types de dictionnaires** | | L’étude des mots se fait **en contexte** (compréhension et production) et **hors contexte** (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie).  Observation, manipulation des formes, classements, organisation des savoirs lexicaux (établissement de collections, etc.) et recontextualisation.  Constitution de familles de mots à partir de racines latines courantes ; quelques exemples d'étymons grecs appartenant au vocabulaire savant et scientifique, en lien avec les différentes disciplines.  Textes à choix multiples ; justifications explicites et commentées.  Entrainements à identifier des probabilités graphiques.  Utilisation de dictionnaires papier et numériques. |
| **Construire les notions permettant l’analyse et la production des textes et des discours**   * **Observation de la variété des possibilités offertes par la langue** * Repérage de ce qui détermine un registre (situation de communication, enjeu…), et de ce qui le caractérise (organisation du propos, lexique, syntaxe) à partir de quelques exemples contrastés. * Approche de la variation à travers le repérage de différentes manières d’exprimer une même idée ou une idée nouvelle : évolution du sens des mots selon les époques, néologie, emprunts; variation en fonction du lieu, du contexte, du moyen de communication. * **Prise en compte des caractéristiques des textes lus ou à produire** * Identification et interprétation des éléments de la situation d’énonciation : qui parle à qui ? où ? quand ? (marques de personne, de lieu et de temps) ; prise en compte de la situation d’énonciation dans la production d’écrits ; phénomènes d’accord en relation avec l’énonciation (*je, tu*). * Observation, reconnaissance et utilisation de paroles rapportées, directement ou indirectement ; repérage des indices qui signalent le doute, ou la certitude dans les propos rapportés ou de la part de celui qui rapporte les propos. * Repérage et interprétation des marques de modalisation (usage modal du conditionnel, verbes modaux : *devoir, pouvoir*…, adverbes de modalisation). * Identification et utilisation des éléments linguistiques de cohésion textuelle : substituts nominaux et pronoms de reprise ; procédés de désignation et de caractérisation, rôle des déterminants indéfinis et définis ; indicateurs de temps et de lieu, de relations logiques ; système des temps. * Identification des phénomènes orthographiques qui ne se limitent pas à la phrase, en particulier incidences orthographiques sur les pronoms de reprise sujet et complément (*il, elle*, *leur*). * Identification et utilisation des marques d’organisation du texte (mise en page, typographie, ponctuation, connecteurs). * Observation de la progression thématique du texte. * Reconnaissance des formes actives/passives et de leurs valeurs sémantiques ; permutations pour marquer l’insistance ou l'emphase ; présentatifs ; valeur sémantique de la phrase impersonnelle. | | Travail sur corpus : énoncés créés par le professeur, productions d’élèves, extraits littéraires, documents.  Activités de comparaison de ces corpus.  Production de textes pour des destinataires variés.  Travail sur textes lacunaires (littéraires ou non) pour problématiser en réception l’étude de l’élément linguistique visé.  Travail sur les productions orales et écrites des élèves : projection de textes et révision-correction collective ; usage des outils numériques.  Écriture de textes longs impliquant plusieurs voix narratives ou plusieurs situations d’énonciation imbriquées.  Repérage des paroles rapportées dans un texte ; exercices de réécriture en faisant varier la façon de rapporter les paroles et analyse des effets produits en contexte.  Réécriture de textes en vue d’introduire certains effets argumentatifs : expression du doute, de la certitude…  Repérage des éléments de reprise dans un texte ; exercices de variation et de substitution de ces éléments  Verbalisation des inférences à partir des indications chronologiques, spatiales, logiques.  Repérage des temps verbaux et identification du système des temps utilisé ; réécriture de textes avec changement de temps.  Représentation schématique de la progression du texte (thème-propos) ; écriture à partir d’une forme de progression imposée |
| **Terminologie utilisée**  Classes grammaticales : nom / verbe / déterminant : article défini, indéfini, partitif, déterminant démonstratif, possessif, indéfini, interrogatif, numéral / adjectif / pronom : personnel, possessif, démonstratif, relatif, interrogatif, indéfini  Adverbe / préposition / conjonction : de coordination, de subordination / interjection  Groupes grammaticaux (mis en évidence par les manipulations)  Fonctions grammaticales  Les fonctions dans la phrase : sujet de la phrase, prédicat de la phrase (ce qu’on dit du sujet), complément de phrase ou circonstanciel  Les fonctions dans les groupes grammaticaux : complément du nom, complément du verbe, complément de l’adjectif  Verbe : radical – marque de temps – marque de personne  Temps / mode / aspect / auxiliaire / actif - passif  Phrase non verbale / phrase simple / phrase complexe  Juxtaposition / coordination / subordination  Proposition subordonnée / subordonnée relative, conjonctive, interrogative indirecte  Types de phrase : déclaratif, interrogatif, injonctif, exclamatif  Formes de phrase : passive, emphatique, impersonnelle  Radical / préfixe / suffixe / composition  Homonymie / polysémie / synonymie | | |
| **Repères de progressivité**  Le principe essentiel de cette progressivité est la notion d’acceptabilité (en fonction des genres, des situations d’énonciation, des effets recherchés et produits), notion qui permet à la fois le lien avec le socle et l’approche communicationnelle développée en langues vivantes.  La progression adoptée au cours du cycle 4 permet d’approfondir chaque notion, en choisissant les attributs les plus pertinents pour chacune. Il s’agit aussi de construire progressivement chez l’élève une posture réflexive lui permettant de manipuler la langue, de la décrire et de la commenter.  Trois niveaux sont à privilégier : celui du mot (choix lexical, marques morphologiques, rôle dans la construction syntaxique), celui de la phrase (construction et cohérence sémantique) et celui du texte (énonciation, cohésion, cohérence). Ces trois niveaux se travaillent tout au long du cycle mais l'accent est mis sur le niveau textuel en 4ème et 3ème.  De la 5ème à la 3ème, les élèves découvrent les notions étudiées d’abord à partir d’exemples bien caractéristiques puis ils affinent leurs connaissances et leurs compétences en travaillant à partir d’exemples se prêtant davantage à la discussion qui leur permettent de mieux voir ce qui relève de la règle et ce qui est laissé au choix de celui qui écrit ou qui parle.  La mémorisation progressive de formes verbales et la familiarisation avec des procédés permettant d’interpréter les mots nouveaux ou de les orthographier les dotent d’habitudes qui leur permettent de se consacrer davantage au contenu des textes qu’ils rédigent ou qu’ils lisent et donc d’aborder des textes de plus en plus exigeants.  De la 5ème à la 3ème, les élèves découvrent progressivement des nuances de plus en plus fines que la langue permet d’exprimer, tant au niveau des mots ou expressions qu’à celui des constructions.  De la 5ème à la 3ème, la structure énonciative des textes à lire et à produire devient de plus en plus complexe et sollicite donc des connaissances de plus en plus précises ; les élèves apprennent d’abord à caractériser une situation énonciative homogène, puis une situation plus complexe. Ils sont amenés à gérer des accords orthographiques exigeant la prise en compte de plus en plus d’éléments.  Les notions à travailler au niveau du texte dans les productions d’écrit des élèves sont les suivantes : la cohérence textuelle (maitrise de la chaine anaphorique et des substituts nominaux et pronominaux, maitrise des temps et modes verbaux), l’enchainement interphrastique (liens logiques), la maitrise du thème et du propos avec un usage pertinent de la ponctuation. Ces notions sont abordées par approfondissements successifs tout au long de l’année et du cycle, en s’appuyant sur les réalisations langagières des élèves. | | |

**Culture littéraire et artistique**

L’acquisition d’une culture littéraire et artistique est l’une des finalités majeures de l’enseignement du français. Elle suppose que les élèves prennent le gout de la lecture et puissent s’y engager personnellement ; qu’ils soient, à cette fin, encouragés à lire de nombreux livres ; qu’ils puissent acquérir des connaissances leur permettant de s’approprier cette culture et de l’organiser, d’affiner leur compréhension des œuvres et des textes, et d’en approfondir l’interprétation.

Au cycle 4, le travail en français, dans ses différentes composantes, est organisé à partir de quatre grandes entrées, « Se chercher, se construire », « Vivre en société, participer à la société », « Regarder le monde, inventer des mondes », « Agir sur le monde », qui font chacune l’objet d’un questionnement spécifique par année. Le travail autour de ces différentes entrées s’appuie sur un corpus, comme il est indiqué ici, mais ne se limite pas à l’étude de textes ; il comprend aussi les activités d’écriture, d’oral et de travail sur la langue. Toutes les composantes du français sont concernées. Ces questionnements obligatoires sont complétés par des questionnements complémentaires au choix du professeur. Ces entrées et questionnements mettent en lumière les finalités de l’enseignement ; ils présentent la lecture et la littérature comme des ouvertures sur le monde qui nous entoure, des suggestions de réponse aux questions que se pose l’être humain, sans oublier les enjeux proprement littéraires, spécifiques au français. À travers ces questionnements, l’élève est conduit à s’approprier les textes, à les considérer non comme une fin en soi mais comme une invitation à la réflexion. Ils sont accompagnés de précisions concernant les enjeux littéraires et de formation personnelle, et d'indications de corpus mentionnant des points de passage obligés et des possibilités, non limitatives, d'étude. Ces indications permettent d’orienter la mise en œuvre et de ménager dans la programmation annuelle des professeurs un équilibre entre les genres et les formes littéraires ; elles définissent des points de passage obligés nécessaires à la construction d’une culture commune et proposent des ouvertures vers l’éducation aux médias et vers d’autres formes d’expression artistique (particulièrement des œuvres picturales et cinématographiques) ; elles invitent à explorer tel ou tel genre, tel ou tel mouvement littéraire et artistique, telle ou telle notion et établissent des liens avec la programmation en histoire : certains questionnements sont en effet propices à un travail commun entre différentes disciplines, notamment dans le cadre d’un Enseignement Pratique Interdisciplinaire.

Chaque année, les questionnements sont abordés dans l’ordre choisi par le professeur : chaque questionnement peut être abordé à plusieurs reprises, à des moments différents de l’année scolaire, selon une problématisation ou des priorités différentes ; le professeur peut aussi croiser deux questionnements à un même moment de l’année.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Se chercher, se construire** | **Vivre en société, participer à la société** | **Regarder le monde, inventer des mondes** | **Agir sur le monde** |  | **Questionnements complémentaires (un au moins par année, au choix)** |  |
| **5ème** | **Le voyage et l’aventure : pourquoi aller vers l’inconnu ?**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir diverses formes de récits d’aventures, fictifs ou non, et des textes célébrant les voyages ;*  *- comprendre les motifs de l’élan vers l’autre et l’ailleurs et s’interroger sur les valeurs mises en jeu ;*  *- s’interroger sur le sens des représentations qui sont données des voyages et de ce qu’ils font découvrir.*  ***Indications de corpus****:*  *On étudie :*  *- en lien avec la programmation annuelle en histoire (thème 3 : L’Europe et le Monde aux XVIe et XVIIe siècles), des extraits d’œuvres évoquant les Grandes Découvertes (récits contemporains ou postérieurs à cette époque, non fictifs ou fictifs)*  *On peut aussi étudier sous forme d’un groupement de textes des poèmes évoquant les voyages et la séduction de l’ailleurs ou un roman d’aventures* | **Avec autrui : familles, amis, réseaux**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir diverses formes, dramatiques et narratives, de la représentation des relations avec autrui ;*  *- comprendre la complexité de ces relations, des attachements et des tensions qui sont figurés dans les textes, en mesurer les enjeux ;*  *- s’interroger sur le sens et les difficultés de la conquête de l’autonomie au sein du groupe ou contre lui.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  ***-*** *une comédie du XVIIe siècle (lecture intégrale).*  *On peut aussi étudier sous forme d’un groupement de textes des extraits de récits d’enfance et d’adolescence, fictifs ou non.*  *Ce questionnement peut également être l’occasion d’exploiter des productions issues des médias et des réseaux sociaux.* | **Imaginer des univers nouveaux**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des textes et des images relevant de différents genres et proposant la représentation de mondes imaginaires, utopiques ou merveilleux;*  *- être capable de percevoir la cohérence de ces univers imaginaires ;*  *- apprécier le pouvoir de reconfiguration de l’imagination et s’interroger sur ce que ces textes et images apportent à notre perception de la réalité.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- un conte merveilleux (lecture intégrale).*  *On peut aussi étudier des extraits d’utopies ou de romans d’anticipation, ou encore un groupement de poèmes ou de récits proposant une reconfiguration poétique de la réalité.*  *On peut exploiter des images fixes ou des extraits de films créant des univers imaginaires.* | **Héros / héroïnes et héroïsmes**  **Enjeux littéraires et de formation personnelle :**  *- découvrir des œuvres et des textes relevant de l’épopée et du roman et proposant une représentation du héros/ de l’héroïne et de ses actions ;*  *- comprendre le caractère d’exemplarité qui s’attache à la geste du héros / de l’héroïne et la relation entre la singularité du personnage et la dimension collective des valeurs mises en jeu ;*  *- s’interroger sur la diversité des figures de héros/ d’héroïnes et sur le sens de l’intérêt qu’elles suscitent.*  **Indications de corpus :**  *On étudie :*  *- en lien avec la programmation annuelle en histoire (thème 2 : Société, Église et pouvoir politique dans l’occident féodal, XIe-XVe siècle), des extraits d’œuvres de l’époque médiévale, chansons de geste ou romans de chevalerie*  ***et***  *- des extraits d’œuvres épiques, de l’Antiquité au XXIe siècle.*  *On peut aussi exploiter des extraits de bandes dessinées ainsi que des films ou extraits de films mettant en scène des figures de héros / d’héroïnes.* |  | * **L’être humain est-il maitre de la nature ?**   **Enjeux littéraires et de formation personnelle :**  *- interroger le rapport de l'être humain à la nature à partir de textes et d'images empruntés aux représentations de la nature à diverses époques, en relation avec l'histoire des arts, et saisir les retournements amorcés au XIXe siècle et prolongés à notre époque ;*  *- comprendre et anticiper les responsabilités humaines aujourd'hui.*  **Indications de corpus :**  *On peut étudier ou exploiter :*  *-* *en lien avec la programmation annuelle en histoire et en géographie, des descriptions réalistes ou poétiques, des enluminures, des œuvres gravées ou peintes témoignant de l'art de discipliner la nature du Moyen Âge à l'époque classique, ou d'en rêver les beautés réelles ou imaginaires ;*  *- des récits d'anticipation, des témoignages photographiques sur l'évolution des paysages et des modes de vie.*   * **Questionnement libre** |  |
| **4ème** | **Dire l’amour**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des poèmes lyriques de différentes époques exprimant les variations du discours amoureux ;*  *- comprendre les nuances du sentiment amoureux et quelques-unes des raisons qui en font un thème majeur de l'expression littéraire et artistique ;*  *- s’interroger sur le rôle des images et des références dans le lyrisme*  *amoureux.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- un ensemble de poèmes d’amour, de l’Antiquité à nos jours.*  *On peut aussi étudier une tragédie du XVIIe siècle, une comédie du XVIIIe siècle ou un drame du XIXe siècle, ou encore des extraits de nouvelles, de romans et de films présentant l’analyse du sentiment amoureux.* | **Individu et société : confrontations de valeurs ?**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir, à travers des textes relevant des genres dramatique et romanesque, la confrontation des valeurs portées par les personnages ;*  *- comprendre que la structure et le dynamisme de l’action dramatique ou romanesque, ont partie liée avec les conflits, et saisir quels sont les intérêts et les valeurs qu’ils mettent en jeu ;*  *- s’interroger sur les conciliations possibles ou non entre les systèmes de valeurs mis en jeu.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- une tragédie ou une tragicomédie du XVIIe siècle (lecture intégrale), ou une comédie du XVIIIe siècle (lecture intégrale).*  *On peut aussi étudier sous forme d’un groupement de textes des extraits de romans ou de nouvelles des XVIIIe, XIXe, XXe et XXIe siècles.* | **La fiction pour interroger le réel**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des œuvres et des textes narratifs relevant de l’esthétique réaliste ou naturaliste ;*  *- comprendre quelles sont les ambitions du roman réaliste ou naturaliste au XIXe siècle en matière de représentation de la société ;*  *- comprendre comment le récit fantastique, tout en s’inscrivant dans cette esthétique, interroge le statut et les limites du réel ;*  *- s’interroger sur la manière dont les personnages sont dessinés et sur leur rôle dans la peinture de la réalité.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- en lien avec la programmation annuelle en histoire (thèmes 2 et 3 : « L’Europe et le monde au XIXe siècle » et «Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle), un roman ou des nouvelles réalistes ou naturalistes (lecture intégrale) ; on peut également s’appuyer sur une adaptation cinématographique ou télévisuelle d’un roman ou d’une nouvelle réaliste ou naturaliste (étude intégrale ou groupement d’extraits)*  ***et***  *une nouvelle fantastique (lecture intégrale).* | **Informer, s’informer, déformer ?**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des articles, des reportages, des images d’information sur des supports et dans des formats divers, se rapportant à un même événement, à une question de société ou à une thématique commune ;*  *- comprendre l’importance de la vérification et du recoupement des sources, la différence entre fait brut et information, les effets de la rédaction et du montage ;*  *- s’interroger sur les évolutions éditoriales de l’information.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- des textes et documents issus de la presse et des médias (journaux, revues, enregistrements radio ou télévisés, médias numériques). Le travail peut se faire en lien avec la Semaine de la presse et des médias, comme préparation ou dans le prolongement de cet événement.*  *On peut également exploiter des textes et documents produits à des fins de propagande ou témoignant de la manipulation de l’information.*  *On peut aussi étudier des extraits de romans, de nouvelles ou de films des XIXe, XXe et XXIe siècles traitant du monde de la presse et du journalisme.* |  | * **La ville, lieu de tous les possibles ?**   **Enjeux littéraires et de formation personnelle :**  *- montrer comment la ville inspire les écrivains – poètes, auteurs de romans policiers, grands romanciers des XIXe et XXe siècles…– et les artistes qui la représentent dans sa diversité, sa complexité et ses contradictions ;*  *- s'interroger sur les ambivalences des représentations du milieu urbain : lieu d’évasion, de liberté, de rencontres, de découvertes, mais aussi lieu de « perdition », de solitude, de désillusion, de peurs ou d'utopies ;*  *- réfléchir aux conséquences à venir du développement des mégalopoles.*  **Indications de corpus :**  *On peut étudier ou exploiter :*  *- des descriptions et récits extraits des grands romans du XIXe siècle à nos jours présentant des représentations contrastées du milieu urbain ;*  *- des poèmes qui construisent la ville comme objet poétique.*  *On peut aussi étudier l'importance de la ville dans le roman policier et dans le roman d'anticipation.*  *On peut également exploiter des extraits de films, de BD, des portfolios photographiques...*   * **Questionnement libre** | | |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **3ème** | **Se raconter, se représenter**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  ***-*** *découvrir différentes formes de l’écriture de soi et de l’autoportrait ;*  *- comprendre ~~l~~es raisons et le sens de l’entreprise qui consiste à se raconter ou à se représenter ;*  *- percevoir l’effort de saisie de soi et de recherche de la vérité, s’interroger sur les raisons et les effets de la composition du récit ou du portrait de soi.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- un livre relevant de l’autobiographie ou du roman autobiographique (lecture intégrale)*  ***ou***  *- des extraits d’œuvres de différents siècles et genres, relevant de diverses formes du récit de soi et de l’autoportrait : essai, mémoires, autobiographie, roman autobiographique, journaux et correspondances intimes, etc. Le groupement peut intégrer des exemples majeurs de l’autoportrait ou de l’autobiographie dans d’autres arts (peinture, photographie ou images animées – vidéo ou cinéma).* | **Dénoncer les travers de la société**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des œuvres, des textes et des images à visée satirique, relevant de différents genres et formes, et d’arts différents ;*  *- comprendre les raisons, les visées et les modalités de la satire, les effets d’ironie, de grossissement, de rabaissement ou de déplacement dont elle joue, savoir en apprécier le sel et en saisir la portée et les limites ;*  *- s’interroger sur la dimension morale et sociale du comique satirique.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- des œuvres ou textes de l’Antiquité à nos jours, relevant de différents genres ou formes littéraires (particulièrement poésie satirique, roman, fable, conte philosophique ou drolatique, pamphlet)*  ***et***  *- des dessins de presse ou affiches, caricatures, albums de bande dessinée.*    *On peut aussi exploiter des extraits de spectacles, d’émissions radiophoniques ou télévisées, ou de productions numériques à caractère satirique.* | **Visions poétiques du monde**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des œuvres et des textes relevant principalement de la poésie lyrique du romantisme à nos jours ;*  *- comprendre que la poésie joue de toutes les ressources de la langue pour célébrer et intensifier notre présence au monde, et pour en interroger le sens ;*  *- cultiver la sensibilité à la beauté des textes poétiques et s’interroger sur le rapport au monde qu’ils invitent le lecteur à éprouver par l’expérience de leur lecture.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- des poèmes ou des textes de prose poétique, du romantisme à nos jours, pour faire comprendre la diversité des visions du monde correspondant à des esthétiques différentes ; le groupement peut intégrer des exemples majeurs de paysages en peinture.* | **Agir dans la cité : individu et pouvoir**  ***Enjeux littéraires et de formation personnelle :***  *- découvrir des œuvres et textes du XXe siècle appartenant à des genres divers et en lien avec les bouleversements historiques majeurs qui l’ont marqué ;*  *- comprendre en quoi les textes littéraires dépassent le statut de document historique et visent au-delà du témoignage, mais aussi de la simple efficacité rhétorique ;*  *- s’interroger sur les notions d’engagement et de résistance, et sur le rapport à l’histoire qui caractérise les œuvres et textes étudiés.*  ***Indications de corpus :***  *On étudie :*  *- en lien avec la programmation annuelle en histoire (étude du XXe siècle, thème 1 « L’Europe, un théâtre majeur des guerres totales »), une œuvre ou une partie significative d’une œuvre portant un regard sur l’histoire du siècle – guerres mondiales, société de l’entre-deux-guerres, régimes fascistes et totalitaires (lecture intégrale).*  *On peut aussi étudier des extraits d’autres œuvres, appartenant à divers genres littéraires, ainsi que des œuvres picturales ou des extraits d’œuvres cinématographiques.* |  | * **Progrès et rêves scientifiques**   **Enjeux littéraires et de formation personnelle :**  *- s’interroger sur l’idée du progrès scientifique, cher au XIXe siècle, tantôt exalté et mythifié, tantôt objet de répulsion ou de désillusion ;*  *- poser la question des rapports entre les sciences et la littérature, notamment à travers des œuvres mettant en scène la figure du savant, créateur du bonheur de demain ou figure malfaisante et diabolique ;*  *- interroger l’ambition de l’art à penser, imaginer, voire anticiper le progrès scientifique et technologique.*  **Indications de corpus :**  *On peut étudier des romans et des nouvelles de science-fiction et des récits d’anticipation.*  *On peut aussi avoir recours à des textes et documents issus de la presse et des médias (articles de journaux ou de revues, enregistrements radio ou télévisés, médias numériques).*   * **Questionnement libre** |  |

**Croisements entre enseignements**

Ils concernent à la fois le renforcement de la cohérence de la formation des élèves, les décloisonnements possibles des disciplines, la prise en charge de la formation morale et civique par toutes les disciplines, les travaux au sein des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et la mise en œuvre, sur le long terme, du parcours d’éducation artistique et culturelle et du parcours Avenir. Les propositions ci-dessous ne visent pas l'exhaustivité mais donnent les directions possibles pour aider au travail des équipes pédagogiques.

**LE FRANÇAIS ET LES LANGUES ANCIENNES**

L'enseignement du français rencontre à tout moment les langues anciennes ; elles permettent de découvrir des systèmes graphiques et syntaxiques différents ; elles fournissent des sujets de réflexion sur l'histoire de la langue, la production du vocabulaire et le sens des mots ; elles ouvrent les horizons et les références culturelles qui n'ont jamais cessé de nourrir la création littéraire, artistique et scientifique. Elles sont donc au carrefour de l'enseignement de la langue française et des langues romanes, du programme d'histoire, de l'histoire des arts (peinture, sculpture, architecture, art lyrique, théâtre...) et des enseignements artistiques. Elles sont des ressources de lectures autour de l'étude des mythes, des croyances et des héros. Elles permettent de constituer des collections d'œuvres, de s'en inspirer pour des réécritures personnelles ou l'étude de transpositions modernes des vieux mythes (théâtre, cinéma, roman, poésie) ; elles peuvent aussi donner lieu à l'exploration du patrimoine archéologique local.

**EPI possibles, thématiques « Langues et cultures de l’Antiquité » et « Culture et création artistiques » - en lien avec les langues anciennes et l’histoire**

* 5ème: Recherches sur l’utilisation du latin au Moyen Âge. Les évolutions de la langue française.
* 5ème, 4ème : Décryptage de textes latins du Moyen Âge au XVIIIe siècle (religion, sciences et philosophie).
* 5ème, 4ème : Chasse aux expressions latines ou grecques encore utilisées aujourd'hui ; fabrication d'un glossaire illustré.
* 3ème: Travail autour des mythes, et leur rôle dans la littérature du XVIe au XXIe siècle (réécritures des tragédies grecques, poésie lyrique, romans).

**LE FRANÇAIS ET LES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES OU RÉGIONALES**

La comparaison entre les différentes langues apprises par les élèves et le français est riche d'enseignements. Elle favorise la réflexion sur la cohérence des systèmes linguistiques, leurs parentés ou leurs différences, leurs échanges.

Ces comparaisons peuvent porter sur les ressemblances et divergences syntaxiques et lexicales ; elles permettent d'identifier des fonds communs aux différentes familles de langues, d'explorer les parentés pour enrichir le sens des mots ou de réaliser qu'il existe des visions du monde propres à chaque langue. L'étude de quelques exemples d'emprunts ou d'exportations du vocabulaire, anciens ou récents, montre que les langues sont des objets vivants et en continuelle mutation. On gagnera aussi à travailler conjointement comment chaque langue construit son système verbal et temporel et exprime les relations logiques. Ce sera l'occasion également d'harmoniser autant que possible l'usage des terminologies grammaticales.

Au plan de la culture, la lecture en français d'œuvres des patrimoines régional, européen et mondial, notamment celles qui ont fortement influencé la littérature nationale, peut donner lieu à des travaux communs, à la lecture d'extraits en langue originale, à la compréhension des contextes culturels qui ont fait naitre ces œuvres. Ces travaux, portant aussi sur les littératures francophones, montrent qu'il existe des formes multiples d'expression française qui enrichissent par la création les pratiques du français.

**EPI possibles (tout niveau du cycle) – en lien avec** **les langues étrangères ou régionales et les enseignements artistiques**

**Thématique « Langues et cultures étrangères ou régionales »**

* Études grammaticales comparées entre langues.
* Travail sur des textes de langue étrangère ou régionale : problèmes de traduction, comparaison de traductions.
* Préparation d'une exposition bilingue ou montage vidéo sur la comparaison et la diversité des habitudes et coutumes de la vie quotidienne.

**Thématique « Culture et création artistiques »**

* Projet autour d’un pays ou d’une région de langue étrangère ou régionale, nourri de textes traduits issus de ce pays / cette région, d’œuvres artistiques, etc.
* Roman courtois et poésie issus de la tradition occitane ou du cycle arthurien.

**LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE ET L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Le tableau des questionnements annuels, sans se limiter à une adéquation chronologique entre l'étude des textes et l'étude des périodes historiques, permet des travaux communs ou coordonnés entre français et histoire. Au-delà des points de passages obligatoires du programme, le professeur de français apporte une contribution essentielle à la formation des compétences signalées dans le programme d'histoire, notamment en ce qui concerne l'identification et la lecture de documents historiques et la pratique de différents langages. Soit dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, soit au sein du parcours d’éducation artistique et culturelle, de multiples réalisations peuvent donner sens concret aux récits de voyage des explorateurs à toutes les époques, aux contes orientaux et à leurs avatars orientalistes pour témoigner du rapport aux autres cultures, à la mise en scène des sociétés du Moyen Âge, aux divertissements royaux à Versailles, aux modèles héroïques exaltés par la Révolution française, ou encore à la poésie engagée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les questions du programme de l’enseignement moral et civique se prêtent à l'organisation de recherches et de débats propices à fournir des entrainements efficaces aux compétences argumentatives.

**EPI possibles, thématiques « Culture et création artistiques » et « Information, communication, citoyenneté » - en lien avec l’histoire, la géographie, l’enseignement moral et civique, l’histoire des arts, les arts plastiques et l’éducation musicale**

* 5ème: Travail autour des Grandes Découvertes : les raisons de voyager à travers les textes des découvreurs (de Christophe Colomb à James Cook), leurs descriptions de nouvelles contrées, entre réalisme et fantaisie.
* 5ème: Écriture de « carnets de bord ou de voyage » réel ou fictif, éventuellement sous forme de blog, en utilisant les informations historiques. Exposés oraux ou théâtralisation.
* 5ème: Étude de contes orientaux (*Les Mille et Une Nuits*) en lien avec l’étude de la civilisation islamique. Entre réalisme et fantaisie fictionnelle. Utilisation des informations historiques et des thèmes d'histoire des arts.
* 5ème: Le rôle « passeur » des textes antiques de la civilisation arabe au Moyen Âge.
* 5ème, 4ème: La société sous Louis XIV, à travers Molière. Projets autour par exemple des châteaux de Vaux-le-Vicomte et de Versailles : récits, saynètes, poésies, textes documentaires (lecture et écriture), recherches (éducation aux médias et à l’information). La présence permanente de l’Antiquité (opéras, tableaux, sculptures) dans les arts du XVIIe siècle à la Révolution et l'Empire.
* 4ème : Travail autour de la Révolution française. Projet de construction de personnages, avec leur point de vue exprimé sous formes diverses (correspondance, écrits à la première personne, art oratoire…). Référence possible aux héros de l’Antiquité.
* 4ème : Recherches sur la devise de la République et sur les origines des déclarations des droits en vue d'une exposition.
* 4ème : La société française au XIXe siècle à travers la littérature (bourgeoisie, paysannerie, peuple des villes) : Hugo, Zola, Maupassant… Écriture d’articles de journaux imaginaires, interviews fictives d’écrivains… Procès imaginaires.
* 3ème : La littérature et les régimes totalitaires (entre réalisme et métaphores).
* 3ème : Les deux guerres mondiales et la littérature : poésie engagée, résistance (avec ouvertures sur le présent), fabrication d'une anthologie poétique, mise en voix et mise en scène…

**LE FRANÇAIS ET LES ARTS**

Le programme d'histoire des arts propose de nombreux points d'articulation entre les littératures, les arts plastiques, la musique, l'architecture, le spectacle vivant ou le cinéma. Les élèves sont sensibilisés aux continuités et aux ruptures, aux façons dont les artistes s'approprient, détournent ou transforment les œuvres et les visions du monde qui les ont précédés, créent ainsi des mouvements et des écoles témoins de leur temps. On peut également travailler les modes de citations, les formes de métissage et d'hybridations propres au monde d'aujourd'hui et à l'art contemporain. Il est aussi possible d'établir des liens avec la géographie en travaillant sur l'architecture, l'urbanisme et l'évolution des paysages (réels et imaginaires) ou sur les utopies spatiales.

Le champ spécifique de l'analyse de l'image est partagé entre plusieurs disciplines qui gagnent à coordonner les corpus et l'appropriation du vocabulaire de l'analyse.

**EPI possibles, thématiques « Culture et création artistiques » et « Information, communication, citoyenneté » - en lien avec les arts plastiques, l’éducation musicale, l’histoire des arts, l’histoire**

* 5ème, 4ème : Préparation d'une exposition sur l'évolution de l'art des jardins du Moyen Âge à l'époque classique.
* 4ème : Imaginer la ville de la fin du siècle sous forme de plans, de croquis, de montages photographiques ou de récits.
* 3ème : Portrait, autoportrait : pourquoi les femmes et les hommes se représentent-ils dans la peinture, la photographie, la sculpture ou la littérature ? Constitution d'une collection commentée.
* 3ème : Les caricatures sont-elles des insultes ou des dénonciations ? Lecture de dessins de presse ; dessins satiriques d'élèves sur l'actualité ou sur la vie du collège.
* 3ème : L'image au service de la propagande entre 1914 et 1945, recherche, analyse d'affiches, de photos, de films.
* 3ème : Hybridation, métissage et mondialisation dans la pratique artistique.

**LE FRANÇAIS ET LES AUTRES CHAMPS DU SAVOIR**

Le français peut se situer aussi en soutien du développement des qualités d'expression dans toutes les disciplines, y compris scientifiques. On veille à développer, avec le CDI et le professeur documentaliste, les compétences essentielles et omniprésentes maintenant à tous les niveaux de la formation, relatives au traitement de l'information, à la connaissance et à l’usage des médias.

**EPI possibles, thématiques « Information, communication, citoyenneté », « Sciences, technologie et société » - en lien avec la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre, l’éducation aux médias et à l’information**

* Tout niveau du cycle : Présentation, mise en scène, appropriation de l'espace : valoriser son travail, rendre compte de son travail, présenter à un public, par l'oral, l'écrit, le numérique, la mise en scène...
* Tout niveau du cycle : Aider les élèves à lire/écrire des textes scientifiques (comptes rendus d’expériences, formulations d’hypothèses…).
* Tout niveau du cycle : Travail sur le lexique scientifique, mais aussi jeu sur les mots issus du domaine scientifique (par ex. expressions autour de l’astronomie, de l’eau, des organes corporels, en lien avec les langues anciennes…).
* Tout niveau du cycle : Comparer les représentations mythiques et les représentations scientifiques de différents phénomènes étudiés en sciences de la vie et de la Terre, en visant : des acquisitions culturelles concernant les mythes et les grands questionnements auxquels ils tentent de répondre ; l'identification des traces laissées par ces mythes dans la culture contemporaine (par exemple l'astrologie ; la distinction entre ce qui relève de la croyance et ce qui est acquis à la suite d'une démarche scientifique).
* 3ème : Mêler fiction et explications scientifiques en s’appuyant sur des lectures : Jules Verne, la science et la technique de son époque, rêve ou réalité ? Textes de science-fiction des XXe et XXIe siècles.
* 3ème : Mener un projet de recherche documentaire autour de questions comme « l’eau dans tous ses états », « sommes-nous seuls dans l’univers ? » , « internet aujourd’hui et demain » ou « l’avenir de la planète », en utilisant des textes littéraires et des écrits divers, en écrivant un récit, des poèmes, en alimentant le site du collège.